



Suite à un différend avec une société néerlandaise

L'avion saisi à Bruxelles remis à Air Algérie

L'avion d'Air Algérie, saisi à Bruxelles, a été remis hier à la compagnie nationale, apprend-on. Dans la journée d'hier le ministre des Transports, Amar Ghoul, a affirmé à Alger, que ce dossier «est bien pris en charge», et s'attend à ce qu'il soit «clos prochainement».

Page 3

Capacités financières du pays suite à la chute des prix du pétrole

Mohamed Laksaci met en garde



Les conséquences de la baisse des prix du pétrole, si elles venaient à persister risquent d'être «désastreuses» pour les équilibres financiers de l'Algérie, pays dont les recettes dépendent à 97% des hydrocarbures.

Page 3

Film *Eyes of a thief*

La beauté diluée dans l'atrocité

Page 15

Face aux agressions contre le corps médical

Les établissements de santé sous haute sécurité



Page 2

Selon un responsable au service des risques majeurs

Inondations et séismes, principaux dangers

L'Algérie est exposée aujourd'hui à une multitude de risques majeurs qui peuvent surgir à tout moment. Parmi les 10 risques majeurs répertoriés en Algérie, deux d'entre eux présentent des menaces certaines. Il s'agit, selon un expert du ministère de l'Intérieur, de crues et inondations, ainsi que les séismes.

Page 4

L'entreprise algérienne face aux impératifs de la recherche-développement



Par Saâd Taferka

En ces temps de grandes interrogations sur l'avenir immédiat de l'économie nationale, dans un contexte d'un net recul du prix du pétrole, les regards se tournent inéluctablement sur les capacités intrinsèques et le génie national devant conduire un redé-

Sortir la recherche scientifique de sa stérile tour d'ivoire

ploiement sur les autres activités de l'économie, en valorisant celles qui existent déjà et en s'investissant dans celles qui sont en friche.

Cependant, une telle mission, qui relève d'abord des entreprises algériennes, publiques et privées, requiert plus, non seulement de la volonté, mais aussi un sens aigu de l'organisation, du management et d'esprit d'innovation. Dans de multiples domaines ou créneaux- produits du terroir, agroalimentaire, artisanat,..., la valorisation de produits existants fait justement appel à cet esprit d'innovation qui est à même d'y injecter une nouvelle valeur ajoutée de façon à leur octroyer un label de

qualité et les rendre exportables. Dans d'autres créneaux, il est attendu une mise à niveau technique qui ne peut provenir que de l'application des résultats de recherches ou de transferts de technologie. Ces derniers, on en connaît les limites et le chemin laborieux de leur réalisation. Depuis que l'Algérie a lancé des plans quinquennaux, il y a eu toujours une promesse, expresse ou implicite, dans les contrats avec les entreprises étrangères, qui mettent en avant des transferts de technologie au profit du personnel des entreprises algériennes. La réalité contraste étrangement avec cette attente.

Page 5





Face aux agressions contre le corps médical

Les établissements de santé sous haute sécurité

Face aux agressions dont fait l'objet le corps médical, au sein même des établissements de santé, des mesures viennent d'être prises pour assurer la sécurité des médecins et des infirmiers.



Par Massi Salami

C'est du moins ce qu'affirme le ministre de la Santé, précisant qu'une réunion de haut niveau s'est tenue dernièrement, au cours de laquelle «les mesures nécessaires pour sécuriser le corps médical au sein des établissements hospitaliers», notamment les médecins et les infirmiers, ont été prises. Sans donner d'amples détails sur la nature des mesures en question et la façon avec laquelle les hôpitaux et centres de santé seront sécurisés, le ministre de tutelle affirmera, toutefois, qu'il s'agit de mesure «sévères». C'est pourquoi, il faudrait s'attendre à des changements au sein des établissements de santé, qui bénéficieront désormais d'une meilleure protection et d'une présence, plus importante, des agents et des services de sécurité. Ce qui n'est pas pour déplaire, d'autant que par le passé, certaines infra-

structures de santé publique étaient complètement livrées aux intrus et aux malfrats. Y accéder n'était d'ailleurs pas du tout un problème. Dans les grands centres urbains, tel que la capitale, les hôpitaux, sont devenus des espaces appropriés pour le stationnement des véhicules pour éviter le paiement de frais de parking ; certains individus n'hésitaient pas à y faire un lieu idéal pour draguer, se reposer au frais ou au chaud, selon les saisons, mendier, etc. Et le comble, c'est que ces derniers mois, l'on assistait à des médecins et infirmiers passés à tabac par des groupes de bandits. Des individus qui osaient aussi saccager les équipements et les infrastructures, si le personnel médical ne se soumettait pas à leur bonne volonté. De nombreux incidents ont été signalés çà et là à travers le pays. Des incidents pris à la légère dans un premier temps. Mais la goutte qui a fait déborder le vase était le phénomène de vol de bébés dans les éta-

blissements de santé. L'on se rappelle d'ailleurs le vol, il y a quelques mois, d'un enfant dans une maternité à l'hôpital de Constantine. Une affaire ayant semé la psychose parmi les familles algériennes qui craignaient pour leurs progénitures. La décision d'agir à travers des mesures sévères devrait rassurer et le personnel médical et les patients et leurs familles, qui ne se sentaient plus en sécurité dans les établissements de santé. Dans un premier temps, des médias ont évoqué l'installation de caméras de surveillance. Mais la présence, en permanence, d'agents de sécurité, assistés des éléments de la Sûreté nationale ne fera qu'installer un climat de quiétude parmi les milliers de citoyens qui se rendent chaque jour, que Dieu fait, dans les établissements de santé. Une façon de dissuader les voyous et permettre aux médecins et infirmiers d'accomplir leur tâche, loin de toute pression et menace.

M. S.

Face à la grande affluence des citoyens

Production de 20 000 passeports par jour

La capacité de production des passeports biométriques a atteint les 20 000 unités par jour après la mise en service, il y a une semaine, d'une nouvelle machine de personnalisation, a annoncé, hier à Alger, un responsable au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

«Pour faire face au rush prévu, à partir du 1^{er} janvier 2015, pour le renouvellement du passeport classique, qui ne sera plus valable après le 25 novembre 2015, nous avons acquis un nouvel équipement qui permet un tirage de 20 000 passeports/jour au lieu de 10 000», a indiqué Abdelrezak Henni, directeur général de la modernisation au ministère lors d'un point de presse.

Le ministère a également lancé «un appel d'offres pour doter l'ensemble des daïras du pays de stations d'enrôlement supplémentaires, ce qui permettra d'atténuer la tension sur la demande croissante de passeports biométriques», a fait savoir M. Henni.

Le même responsable a indiqué qu'un «rush» a été constaté ces derniers temps sur certaines daïras «où les préposés aux guichets étaient relativement débordés par la demande du passeport biométrique», due notamment, selon lui, par la disposition contenue dans le projet de loi de finances 2015 concernant l'augmentation du timbre fiscal de 2 000 à 6 000 DA pour le passeport biométrique. Il a indiqué, par ailleurs, que dans le souci d'un meilleur accueil des citoyens, son ministère travaille sur la possibilité pour les enfants âgés de moins de 12 ans de joindre, seulement, une photo biométrique au dossier de demande d'un passeport biométrique au lieu de se déplacer pour la prise de photo. Par ailleurs, Abderrazak Henni, a indiqué que la rectification des erreurs «se fait de manière progressive», soulignant l'existence de «trois types d'erreurs liées à la saisie, à la marge et au registre». Il a précisé que la rectification des deux premières intervenait au niveau de la commune, mais celles du registre «passent par la justice après une demande formulée par le citoyen au niveau de la commune». «En vue de faciliter cette opération, une coordination entre la commune et le tribunal est jugée nécessaire», a-t-il poursuivi. Concernant les erreurs de la marge, M. Henni a relevé qu'elles étaient dues à l'«absence d'actes de mariage ou de décès dans les extraits de naissance», rappelant que «3 millions de décès ne sont pas portés sur la marge au niveau des 1 541 communes du pays». La finalisation de l'opération de rectification, tous types confondus, est prévue avant le 31 décembre 2014», a-t-il encore affirmé. D'autre part, le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur, Mohamed Talbi, a indiqué que cette réunion tendait à «faire éviter les disparités» entre les communes lors du retrait des documents et à cristalliser une «approche unifiée» quant au nombre de documents demandés au citoyen par chaque commune.

Bilal L.

REGARDS
Par Ahmed Halfaoui

Un enfant dans l'hiver

Quelque part sur la Terre des hommes, un enfant sort dans l'hiver qui le prend à la porte. «J'ai froid...» a dit l'enfant au vent glacial qui déchirait son corps. «Ma mère n'a rien trouvé de chaud, à me mettre» a-t-il expliqué. L'enfant n'avait que des mots pour dire sa souffrance et que le vent à qui les dire. Peut-être le vent l'entendrait-il, devait penser l'enfant. Le vent qui soufflait pour ceux qui portaient quelque chose de chaud, comme pour ceux qui n'en portaient pas. Le vent qui transperçait son tablier d'écolier. L'enfant ne sait pas pourquoi les mères comme la sienne n'ont rien trouvé de chaud à mettre à leurs enfants, il ne sait pas pourquoi les mères d'autres enfants, que lui et que ceux qui lui ressemblent, ont trouvé quelque chose de chaud. Et, parfois, trouvent tous les jours quelque chose de différent, de chaud à mettre à leurs enfants. Les mots de l'enfant, il ne les a pas cherchés, ils sont nés de sa chair meurtrie. Ils ne sont pas une supplique ni une prière. Ils sont une réponse au vent d'hiver. Ils sont simples et purs et

vrais comme les assauts du froid. Un enfant dans l'hiver. L'hiver qui fait l'école encore plus loin. L'école où l'enfant peut se chauffer, le temps qu'elle le garde, avant de le rendre au froid, au vent qui l'attend. Il revient vers sa maman, par le chemin plus long dans le froid, si loin quand l'hiver est là. Ce soir, l'enfant est chaud, très chaud. Il n'ira pas à l'école demain. Dans le vent et dans le froid. L'enfant est malade, sans ce quelque chose de chaud, son petit corps n'a pas résisté à l'hiver. Peut-être qu'il ne verra pas le printemps qui vient et l'été qui suivra, où sa maman, le vent, le froid, et l'hiver partis, n'a pas besoin de quelque chose de chaud à lui mettre. Là-bas, quelque part, dans des sphères inconnues de la mère et de l'enfant, des gens décident, des gens qui font que des mères trouvent ou ne trouvent pas quelque chose de chaud à mettre à leurs enfants. Là-bas, quelque part sur la Terre des hommes, très loin ou tout près parfois, que la mère et l'enfant ne voient pas et qui ne les voient pas, qui ne vivent pas dans des mondes pareils, des gens

commandent à l'argent et aux gens de pouvoir. A New York, à Londres, à Tokyo, à Singapour ou ailleurs, là où résident les «places financières», des gens tracent des courbes, des diagrammes, calculent des indices, dressent des tableaux, font des prospectives de croissance et écrivent des analyses où ne figurent pas le petit manteau contre le froid et contre l'hiver, ce quelque chose de chaud que doit trouver une mère pour son enfant. Quelque part, un Fonds monétaire international, une Banque mondiale, des agences de notation, des économistes, des experts, dont les enfants dans le froid ignorent tout, surveillent les perspectives de consolidation budgétaire, les «équilibres macroéconomiques» et le «climat des affaires». Pour qui, les enfants dans le froid et leurs mères doivent comprendre les nécessités des banques et des entreprises, pas celles de quelque chose de chaud sur les épaules d'un enfant qui va à l'école dans l'hiver.

A. H.

Capacités financières du pays suite à la chute des prix du pétrole

Mohamed Laksaci met en garde

Les conséquences de la baisse des prix du pétrole, si elles venaient à persister risquent d'être «désastreuses» pour les équilibres financiers de l'Algérie, pays dont les recettes dépendent à 97% des hydrocarbures.



Par Sofiane Aït Mohamed

Ce constat a été fait hier par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, qui ainsi, a mis en garde contre les effets de la persistance de la baisse des cours du pétrole sur la capacité financière de l'Algérie à résister aux chocs sur la balance des paiements extérieurs. «Les réserves de change actuelles permettent à l'Algérie de faire face aux chocs sur la balance des paiements extérieurs à court terme, mais cette capacité à résister aux chocs se dissipera vite si les cours du pétrole restaient à des niveaux bas pendant longtemps», a précisé M. Laksaci qui présentait un rapport sur les tendances financières et économiques du pays devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le gouverneur de la Banque d'Algérie qui a présenté un

rapport détaillé de la situation financière du pays, contredit ainsi le ministre des finances qui soulignait récemment que l'Algérie est «prête à faire face au choc pétrolier» et celui de l'énergie Youcef Yousfi qui affirmait, lui aussi, que «nous avons des amortisseurs qui nous permettront en cas de crise de préserver les équilibres financiers». Dans son rapport, le gouverneur de la Banque d'Algérie qui s'est étalé sur les indicateurs financiers du premier semestre de l'année en cours et de l'année 2013 a précisé que pendant les six premiers mois de l'année en cours, les exportations des hydrocarbures ont enregistré une baisse de 1,4%, passant de 32,3 milliards de dollars, au 1^{er} semestre 2013, à 31,8 milliards. Les exportations hors hydrocarbures ont augmenté de 18,1%, passant de 620 à 757 millions USD durant la

même période. Les importations, en légère hausse, sont passées de 29,22 milliards USD à 29,83 milliards, a encore indiqué M. Laksaci. L'excédent de la balance des paiements s'est contracté descendant sous la barre des 3 milliards de dollars (2,756 milliards), tandis que le déficit concernant les services hors revenus des facteurs s'est aggravé, passant de 3,2 à 4,1 milliards de dollars due selon Laksaci à la hausse des importations des services liés au BTP. Le déficit du compte courant s'est également aggravé, passant de 350 millions USD à 2,3 milliards. Enfin, les réserves de change se sont contractées, passant de 194 milliards USD à fin décembre 2013 à 193,269 milliards à fin juin 2014. S'agissant du fonds de régulation des recettes, destiné à faire face à d'éventuels chocs de ce genre (baisse du

prix du pétrole), le gouverneur de la BA a indiqué que les recettes sont passées de 5238, 80 milliards de dinars fin 2013 à 4773, 51 milliards de dinars en fin juin 2014. La baisse s'explique selon lui par la forte augmentation des dépenses d'équipement et dépenses courantes par rapport à l'année précédente. Eu égard à cette situation, le gouvernement est appelé à prendre des mesures urgentes pour un tant soit peu, «amortir» le choc. Selon le site Algérie patriotique qui cite une source gouvernementale, une réunion interministérielle était prévue pour la journée d'hier pour plancher exclusivement sur la question de la baisse des prix du pétrole et ses conséquences sur les équilibres financiers du pays et à laquelle devaient prendre part, outre le Premier ministre, le ministre des Finances, ceux de l'Habitat, des Travaux publics et des Ressources en eau.

S. A. M.

Suite à un différend avec une société néerlandaise

L'avion saisi à Bruxelles remis à Air Algérie

L'avion d'Air Algérie saisi à Bruxelles a été remis, hier, à la compagnie nationale, apprend-on. Dans la journée, d'hier, le ministre des Transports, Amar Ghoul, a affirmé à Alger, que ce dossier «est bien pris en charge», et s'attend à ce qu'il soit «clos prochainement».

«Le dossier de l'avion d'Air Algérie, bloqué à Bruxelles, est bien pris en charge, et il est sereinement suivi comme il sera clos prochainement en faveur de la compagnie nationale», a dit le ministre, lors d'un point de presse en marge d'une visite au chantier d'extension du métro de la capitale.

«En ce qui concerne le dossier d'Air Algérie, nous disons tout simplement que ce qui s'est passé à Bruxelles est inacceptable, inadmissible et intolérable à tous les niveaux. Après ce qui s'est passé à Bruxelles, le gouvernement algérien et la direction générale d'Air Algérie ont eu des réactions vivement entendues», a ajouté le ministre.

«Ce sont des réactions sereines et responsables et fortes», a-t-il poursuivi, avant d'ajouter que «le dossier est bien pris en charge, et il est bien maîtrisé et nous défendons convenablement, et par toutes les voies et tous les moyens, les intérêts de l'Algérie».

M. Ghoul a souligné que «dans ce contexte, le gouvernement algérien, via les voies diplomatiques, et en toute souveraineté, dit haut et fort que nous n'acceptons pas et nous n'accepterons jamais de tels faits».

Selon le ministre, «la compagnie Air Algérie a engagé toutes les mesures et procédures légales au niveau national et international pour prendre en charge convenablement ce dossier et l'essentiel est que le gouvernement algérien et le ministère des Transports ainsi que la direction générale d'Air Algérie suivent de très près ce dossier, qui sera clos prochainement dans l'intérêt de la compagnie nationale». Le ministre a expliqué que «cette affaire est ancienne et remonte à l'année 2008. C'est un litige entre Air Algérie et une autre compagnie, qui n'a pas pris en charge convenablement ses engagements, suite à quoi, le contrat a été résilié pour aboutir à une procédure judiciaire», a dit le ministre. «La justice algérienne a donné raison à Air Algérie et c'est pour cette raison que ce qui s'est passé à Bruxelles est le contraire de ce qui était attendu, d'autant plus que c'est Air Algérie qui est lésée dans cette affaire». Selon le ministre, cette action qui s'est déroulée à Bruxelles «n'est pas le fait du hasard et vient contourner la décision de justice qui devait être prononcée définitivement dans les prochains jours». Air Algérie a indiqué, samedi dernier, dans un communiqué, qu'un de ses appareils assurant la liaison Bruxelles-Alger avait été retenu vendredi dernier à l'aéroport de Bruxelles à la suite d'un litige avec la société néerlandaise K'AIR BV, malgré la procédure légale engagée par la compagnie algérienne. Le litige opposant la compagnie nationale à la société néerlandaise K'AIR BV porte sur un contrat de vente d'appareils réformés, signé le 6 juillet 2008 par les deux parties. Dimanche dernier, les ambassadeurs de Belgique et des Pays-Bas à Alger, respectivement M. Frédéric Meurice et Mme. Willemijn van Haften, ont été convoqués au ministère des Affaires étrangères.

R. N.

Alger et Paris préoccupés par la crise malienne

Bernard Cazeneuve jeudi prochain à Alger

Par M. Ait Chabane

L'Algérie et la France semblent s'engager dans une course contre la montre pour résoudre le conflit malien qui prend des proportions pour le moins inquiétantes. La coopération en la matière est à son comble entre les deux pays, la finalité étant de contrecarrer la recrudescence du terrorisme qui s'est redéployée de plus belle sur les décombres de la situation sécuritaire et politique vulnérable qui prévaut dans la sous-région du Sahel, le Mali et la Libye, notamment. A ce titre, le ministre français de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve est attendu jeudi prochain à Alger, au titre d'une visite officielle qui sera essentiellement axée sur les développements sécuritaires au Sahel. Une visite qui s'inscrit dans la poursuite de la

coopération bilatérale renforcée davantage ces dernières années entre l'Algérie et la France, l'application des accords signés récemment à Paris à l'issue des travaux de la commission de haut niveau, mais aussi les préparatifs de la prochaine visite du Premier ministre français, Manuel Valls, prévue au début de l'année 2015. Cependant, c'est le volet sécuritaire qui occupe la part du lion de cette coopération, au vu des développements effrénés de la situation chez nos voisins immédiats. Il sera ainsi question de faire le point sur la médiation amorcée par l'Algérie dans le cadre de la résolution politique et diplomatique de la crise malienne et d'autres questions étroitement liées à la lutte antiterroriste dans la sous-région. La France qui soutient officiellement cette initiative de l'Algérie, avait émis le souhait de

voir aboutir un accord de paix définitif au début de l'année prochaine au Mali. Le dernier épisode en date de ces développements, consistant en la libération de l'otage français, Serge Lazarevic, qui a fait couler beaucoup d'encre ne devrait pas passer inaperçu dans les discussions qu'aura le ministre français de l'Intérieur avec les officiels algériens lors de son séjour. C'est dire la préoccupation majeure d'Alger et de Paris quant aux développements qui s'opèrent au Mali, mais aussi en Libye, et les enjeux stratégiques colossaux qui définissent la coopération algéro-française en la matière. La situation semble très complexe au point d'obnubiler les deux pays, en témoigne le partenariat accru ressenti ces derniers mois et les visites de plusieurs officiels français en Algérie en un laps de

temps record. Il s'agit, autrement dit, de rapprocher davantage les visions des deux pays quant à la source du conflit malien et les moyens d'y remédier dans l'intérêt des deux pays. L'Algérie qui mène les négociations entre les différentes parties conflictuelles au Mali attend beaucoup de la France qui, impliquée de plain-pied dans ce conflit, ambitionne de se repositionner en Afrique du Nord face aux incessantes reconfigurations géostratégiques qui s'y opèrent. Dans cette optique, la visite qu'effectuera Bernard Cazeneuve jeudi prochain permettra de converger les visions et les démarches des deux pays vers les mêmes centres d'intérêt, à savoir renforcer la lutte antiterroriste et faire face aux impacts des tensions armées qui pèvalent au Mali et en Libye.

M. A. C.



Selon un responsable au service des risques majeurs

Inondations et séismes, principaux dangers

L'Algérie est exposée aujourd'hui à une multitude de risques majeurs qui peuvent surgir à tout moment. Parmi les 10 risques majeurs répertoriés en Algérie, deux d'entre eux présentent des menaces certaines. Il s'agit, selon un expert du ministère de l'Intérieur, de crues et



Par Louiza Ait Ramdane

Inondations, séismes, feux de forêts, risques géologiques, climatiques (comprenant ceux liés à la désertification et la sécheresse), pollution, risques liés à la santé humaine, animale et végétale, ceux liés aux grands rassemblements des citoyens et les risques radiologiques et industriels, sont autant de dangers qui menacent l'Algérie.

Parmi ces 10 risques majeurs répertoriés en Algérie, les risques de crues et inondations, ainsi que les séismes présentent des menaces certaines, selon le délégué aux risques majeurs au département de l'intérieur et des collectivités locales, Tahar Melzi.

L'Algérie doit faire face à tous ces risques majeurs de toute nature. Au Sud, ce sont des inondations «régulières». Le dernier en date, celui des dégâts subits, début du mois, par la wilaya de Béchar, suite à des précipitations de l'ordre de 182 mm en l'espace de trois jours,

ce qui a provoqué une importante crue au niveau de l'oued de Béchar. Le nord de l'Algérie est également affecté par ce phénomène. Les habitants du Nord doivent également vivre avec en permanence les feux de forêts qui ravagent des milliers d'hectares et des risques sismiques cycliques.

Une réalité incontournable dont doit tenir compte notre pays. L'heure n'est-elle pas venue pour faire face à tous ces risques ? Pour Tahar Melzi, «les pouvoirs publics sont passés du constat à l'action». Sur ce point, le représentant du ministère de l'Intérieur a annoncé la mise en place d'ici quelque temps d'un comité intersectoriel, composé de 24 ministères concernés par la question, des agences et des centres de recherche. Ce comité sera chargé d'évaluer toutes les actions qui ont été entreprises dans ce cadre, mais, aussi, d'élaborer un bilan d'étapes afin d'identifier les risques par zone et dresser un bilan du degré de préparation de tous les sec-

teurs par rapport aux risques qui menacent l'Algérie, répertoriés par la loi 4-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes.

Tahar Melzi a, d'autre part, assuré que plusieurs expertises avaient été effectuées dans la capitale, principalement au niveau des bâtiments «stratégiques». Il s'agit, entre autres, du siège de la wilaya d'Alger et de l'hôpital Mustapha-Pacha, qui commence à prendre de l'âge.

«L'expertise continue pour déterminer, en fin de parcours, si ces bâtiments pourraient résister à un séisme d'une magnitude élevée», a-t-il assuré, estimant que dans le cas contraire «ces bâtisses pourraient être remplacées par d'autres plus résistantes». Pour l'invité de la rédaction de la Chaîne III, «c'est impossible d'arrêter les aléas, mais le mieux serait de s'y préparer afin de faire face et les accompagner». Pour cela, Tahar Melzi prône des

actions urgentes qui doivent «être engagées», insistant sur le fait de terminer «rapidement» la construction de l'Agence d'inondabilité qui aura en charge de recenser toutes les zones menacées par les inondations à travers tout le pays. «Il faut établir une cartographie de ces zones qui permettra d'abord de connaître ces lieux (inondables) et ainsi les prendre en charge de manière à évacuer tous leurs habitants et y interdire par la suite toute construction», explique, en outre, le même responsable.

Sur une question sur les alertes des experts qui évoquent ces derniers temps des «séismes» pouvant anéantir des villes entières, le délégué aux risques majeurs au département de l'Intérieur, a voulu éviter l'alarmisme. «Il ne faut pas faire peur aux citoyens. Les séismes existent depuis toujours. On ne peut pas les stopper, mais il faut s'y préparer», s'est-il contenté de conclure.

L. A. R.

Décédées dans un accident de la route au Sud de Ghardaia

Les victimes nigériennes inhumées à Hassi-Lefhal

Les ressortissants nigériens victimes de l'accident de bus survenu dimanche près de Hassi Lefhal (Ghardaia), ont été inhumés hier en début d'après-midi au cimetière de cette localité, dans une ambiance lourde d'émotion.

Les obsèques se sont déroulées en présence du ministre délégué aux Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, ainsi que du secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Ahmed Adli, et son homologue nigérien, Eder Adamou.

Lors de la cérémonie, à laquelle ont également assisté les autorités de la wilaya de Ghardaia et une foule nombreuse d'habitants de Hassi-Lefhal, le directeur des affaires religieuses de Ghardaia, a, dans son oraison funèbre, mis en exergue les relations fraternelles unissant les

deux peuples algérien et nigérien.

M. Messahel a présenté, à cette occasion, les condoléances, au nom du Président de la République et du peuple algérien, et a exprimé sa compassion et sa sympathie avec les familles des victimes.

De son côté, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur nigérien, Eder Adamou, a fait part de ses remerciements pour les efforts déployés par les autorités algériennes pour l'organisation des funérailles des ressortissants nigériens.

Auparavant, la délégation a rendu visite aux blessés de cet accident de circulation, survenu dimanche au sud de Ghardaia, transférés à l'hôpital de Métlili où ils reçoivent les soins nécessaires et qui sont "hors de danger", selon une source médicale.

Les victimes ont péri dans un tragique accident de circulation survenu dimanche à 90 km au sud de Ghardaia, près de la localité de Hassi-Lefhal et qui a fait 11 morts dont deux Algériens et 16 blessés (douze Nigériens et quatre Algériens).

L'accident s'était produit suite à une violente collision entre un camion en provenance du sud et un bus en provenance de la wilaya de Mila et transportant des ressortissants nigériens devant être rapatriés vers leur pays d'origine, sur demande du gouvernement nigérien concernant le rapatriement de ses ressortissants entrés illégalement sur le territoire algérien.

Les quatre Algériens blessés dans cet accident ont quitté l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires.

R. N.

Comité national pour la défense des droits des chômeurs

Tahar Belabbès en grève de la faim

Par Rachid Chihab

L'ex-coordonateur national du Comité national pour la défense des droits des chômeurs (Cnddc), Tahar Belabbès a entamé depuis quatre jours une grève de la faim devant le siège de la Société nationale des services des puits (Snsps), une filiale de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach. Par son action, il veut, selon ses dires, dénoncer la mauvaise gestion qui règne dans cette entreprise qui l'a employé en février. «Je remarque depuis mon recrutement au sein de cette entreprise, en février dernier, toute sorte de dépassements, d'abus de pouvoir et de mauvaise gestion», nous a-t-il déclaré. «Avant d'entamer une grève de la faim, j'ai essayé de créer une organisation syndicale autonome, mais les responsables de cette entreprise m'ont empêché de le faire», a-t-il ajouté. Selon ses dires, il a reçu toute sorte de pressions pour renoncer à son idée de lancer une organisation syndicale. «Un syndicat autonome et libre gêne des intérêts et aidera à faire tomber des têtes ainsi qu'à dévoiler des scandales», a-t-il noté. Il affirme, en outre, que les pressions s'exercent sur toutes les personnes qui ont déjà appartenu au Comité national pour la défense des droits des chômeurs. «Ils visent par leurs pressions et chantages les militants de la Cnddc parce qu'ils savent qu'ils sont les seuls qui ont l'audace de les dénoncer et de réclamer une gestion transparente des affaires de l'entreprise», a-t-il dit. D'après ses propos, beaucoup de travailleurs «pistonnés» ne se présentent même pas au travail et touchent des salaires exorbitants. «Ça m'a étonné de constater qu'il existe dans mon entreprise, plusieurs travailleurs sur papier qui ne viennent jamais, mais ils continuent à toucher des salaires. Pourquoi ne pas donner ces salaires à des jeunes de Ouargla et ses environs qui cherchent depuis des mois, voire des années, des postes de travail durables et décents ?» s'est-il interrogé. «Si les travailleurs osent s'absenter, les sanctions tomberont le jour même», a-t-il indiqué. D'après lui, cette situation doit changer de sorte à instaurer une justice et une équité. «On en a marre de cette politique de deux poids, deux mesures», a-t-il rétorqué. Interrogé sur l'avenir de son action, il dira que son combat continue même en dépit de sa propre santé. «Je n'ai pas trouvé d'autres moyens pour faire passer mon message aux hautes autorités du pays», a-t-il dit.

R. C.

L'entreprise algérienne face aux impératifs de la recherche-développement

Sortir la recherche scientifique de sa stérile tour d'ivoire

En ces temps de grandes interrogations sur l'avenir immédiat de l'économie nationale, dans un contexte d'un net recul du prix du pétrole, les regards se tournent inéluctablement sur les capacités intrinsèques et le génie national devant conduire un redéploiement sur les autres activités de l'économie, en valorisant celles qui existent déjà et en s'investissant dans celles qui sont en friche.



Par Saâd Tafarka

Cependant, une telle mission, qui relève d'abord des entreprises algériennes, publiques et privées, requiert plus, non seulement de la volonté, mais aussi un sens aigu de l'organisation, du management et d'esprit d'innovation. Dans de multiples domaines ou créneaux- produits du terroir, agroalimentaire, artisanat..., la valorisation de produits existants fait justement appel à cet esprit d'innovation qui est à même d'y injecter une nouvelle valeur ajoutée de façon à leur octroyer un label de qualité et les rendre exportables. Dans d'autres créneaux, il est attendu une mise à niveau technique qui ne peut provenir que de l'application des résultats de recherches ou de transferts de technologie. Ces derniers, on en connaît les limites et le chemin laborieux de leur réalisation. Depuis que l'Algérie a lancé des plans quinquennaux, il y a eu toujours une promesse, expresse ou implicite, dans les contrats avec les entreprises étrangères, qui mettent en avant des transferts de technologie au profit du personnel des entreprises algériennes. La réalité contraste étrangement avec cette attente. Dans beaucoup de cas, on a même réédité les erreurs des «usines clef en main», restant dépendantes technologiquement (maintenance et réparation) de la maison-mère.

S'agissant de l'innovation technique ou technologique par le biais de la recherche, la littérature politique et administrative de notre pays

inhérente à cet aspect n'a jamais tari de promesses et de propositions, sans que des résultats, qualitativement et quantitativement probants, soient enregistrés et mis au profit des unités de production pour leur exploitation.

En réalité, la recherche scientifique, sous toutes ses déclinaisons (fondamentale ou appliquée) demeure enfermée dans l'université, tirant «gloire» d'un regard académique qui peine à associer les organes utilisateurs que sont les entreprises. Si cette logique d'hermétisme devait être remise en cause, c'est bien aujourd'hui la grande opportunité. Car, les vrais besoins en la matière commencent réellement à s'exprimer.

Depuis la conclusion de l'Accord d'association avec l'Union européenne, en 2001, et son entrée en vigueur, en 2005, l'Algérie a perdu, non seulement les droits de douane issus suite aux démantèlements tarifaires dont bénéficient les produits en provenance du territoire de l'Union, mais elle a également perdu la compétitivité de ses entreprises et des parts de marché intérieur. Quant au transfert de technologie, il demeure une profession de foi accompagnant les contrats et les conventions sans grande conséquence pratique sur le terrain de la réalité.

Dans ce contexte de compétition déloyale et d'efforts encore inaboutis de la promotion de la production nationale en fournitures et en services, les entreprises algériennes se trouvent également loin de l'ambiance universitaire et de l'esprit de la recherche scientifique censés

accompagner leur développement. Les problèmes et retards techniques et technologiques, aggravés par le déficit de qualification des ressources humaines, se sont sérieusement mis au travers du processus de développement des entreprises algériennes.

Un hypothétique transfert de technologie

Rien ne sert de déplorer indéfiniment le déficit de transfert de technologie, commandé et mû par impératifs stratégiques des puissances économiques. Les écarts entre le Nord et le Sud, en matière d'innovation et d'accès à la technologie, ne font que se creuser davantage. Pire, les pays du Sud subissent un terrible transfert de compétence, ses cadres allant s'installer dans des lieux jugés plus «cléments», vaporisateurs du savoir et savoir-faire. L'Algérie est assez instruite dans ce dossier qui a pris pour titre la «fuite de cerveaux». En informatique, en électronique, en médecine et dans plusieurs autres spécialités pointues, les cadres algériens offrent leurs services aux entreprises étrangères, en Europe, en Amérique et dans certains pays du Golfe. Et ils sont souvent à la pointe de la maîtrise et de la créativité.

Si l'embellie financière de ces dernières années, où l'État avait investi plus de 600 milliards de dollars dans des plans quinquennaux, n'ont pu ni freiner le mouvement de départ des cadres algériens vers l'étranger ni ramener au pays ceux qui sont partis depuis des lustres, les choses risquent de se compli-

quer davantage avec la nouvelle donne où l'on voit s'amenuiser les recettes extérieures du pays. C'est pourquoi, l'entreprise algérienne est appelée à faire d'immenses efforts pour intégrer la dimension recherche et développement en établissement d'étroites relations avec l'Université. C'est l'occasion de sortir la recherche scientifique de son enfermement stérile qui consomme un budget de l'État et produit peu de résultats. Que l'on ne parle surtout plus de ces résultats qui dorment dans des mémoires et thèses et qu'aucune confrontation pratique avec la réalité n'a encore confirmé sur le plan de la faisabilité et de la rentabilité.

Inévitablement, la mise à niveau technologique de l'économie algérienne, son ouverture sur les résultats de la recherche scientifique, dans un environnement mondialisé et rongé par la compétition, signifie de toucher tous les autres thèmes qui leur sont automatiquement rattachés, notamment la mission des structures de formation (école, université, centre de formation professionnelle, centres et instituts de recherche,...) dans le développement économique. Ainsi, toutes ces structures scientifiques et toutes les instances de la formation et de la recherche sont appelées à jouer un rôle nouveau et novateur qui leur fera quitter la Tour d'ivoire dans laquelle ils se sont complus jusqu'ici, loin des besoins réels du monde économique et de la société.

Le paradoxe est que, au niveau de l'Université, la protestation n'a pratiquement jamais cessé au sujet de la nécessité de réhabiliter les

enseignants-chercheurs, de leur conférer un statut qui aille avec leur mission et de doter les structures universitaires d'allocations conséquentes pour la recherche et la création de laboratoires. C'est avec de telles revendications que les chercheurs entendent «relancer et redéfinir» les axes de la politique de la recherche scientifique. Cependant, au regard de la très modeste intervention de la recherche scientifique dans le monde économique, et particulièrement dans la marche de l'entreprise, les pouvoirs publics ordonnateurs du budget de l'État sont en droit de s'interroger et de tenter d'éclaircir la situation. Que des recherches, payées par l'argent public, soient destinées à garnir les bibliothèques des universités et à ne connaître aucun prolongement dans le champ économique, voici une hérésie que l'Algérie ne pourra plus supporter dorénavant, avec le rétrécissement des recettes de l'État.

Déficit de passerelles avec l'Université

La nouvelle stratégie nationale de la recherche, déjà en œuvre depuis quelques années, est envisagée dans le cadre de la nouvelle stratégie industrielle et des «pôles de compétitivité». Le thème de la recherche scientifique revient visiblement en force au-devant de la scène. Par rapport au budget que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique mobilise pour une telle mission, deux questions ne manquent pas d'être posées par les institutions chargées de gérer cette enveloppe (université et autres laboratoires) et par les concernés eux-mêmes. Pourquoi la recherche scientifique demeurera-t-elle «exclusive» de l'État, aussi bien dans son aspect de financement, que dans ses aspects inhérents aux objectifs et aux résultats ? Dans les pays développés et émergents, la recherche est supportée, au moins partiellement, par des entreprises industrielles qui consacrent une partie de leurs budgets à la rubrique R & D (Recherche et Développement). Cette forme peut bien être initiée en Algérie, avec l'assistance des pouvoirs publics, en créant des passerelles entre les entreprises industrielles et l'Université. Car, une recherche pragmatique et exploitable sur le plan économique ne peut réellement être commandée que par ses futurs utilisateurs que sont les entreprises. C'est pourquoi, les thèmes de la recherche sont aussi à discuter et être arrêtés par ces dernières en collaboration avec les chercheurs universitaires.

L'économie algérienne, dans sa phase actuelle de mutation et d'adaptation, a des besoins immenses de collaborer avec l'Université pour mettre en valeur ses facteurs de productivité et de compétitivité, en d'autres termes rendre possible une mise à niveau technologique et une innovation sur le plan managérial.

Prix du pétrole

Le Brent ouvre à moins de 63 dollars à Londres

Le cours du Brent valait, hier matin, 62,40 dollars sur l'Intercontinental Exchange de Londres (pour livraison de janvier), en hausse de 55 cents par rapport à la clôture de vendredi dernier.



Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 26 cents à 58,07 dollars. La référence américaine du brut est tombée à son plus bas niveau depuis le 18 mai 2009, hier en cours d'échanges asiatiques, à 56,25 dollars le baril. Les cours du pétrole ont rebondi en cours d'échanges asiatiques après l'annonce de la fermeture de deux terminaux pétroliers en Libye, selon les experts. Mais la surabondance de l'offre va continuer à peser sur les prix de l'or noir à court et moyen terme, alors que l'Opep a conservé son plafond de production inchangé à 30 millions de barils par jours lors de la dernière réunion de l'organisation en

novembre, mettant les cours du pétrole dans une spirale baissière. Par ailleurs, l'état actuel du marché ne justifie pas l'effondrement des cours de pétrole, a estimé dimanche dernier, le secrétaire général de

l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) Abdallah al-Badri, pointant du doigt une probable spéculation. «L'offre et la demande ont connu une hausse - légère - qui n'explique pas cet effondre-

ment de 50%» des prix depuis la mi-juin, a déclaré M. al-Badri à la presse en marge d'une conférence à Dubaï, intitulée «Arab Strategy Forum». Si cette chute se poursuit, poursuit-il, cela signifiera que «la spéculation contribue fortement à pousser les prix à la baisse». Le secrétaire général de l'Opep a rappelé, par ailleurs, que le plafond de production de l'organisation n'a pas changé depuis 10 ans, à quelque 30 millions de barils (mbj), alors que les pays producteurs non membres de l'Opep ont augmenté de quelque six mbj supplémentaires leur offre sur le marché, contribuant ainsi à la chute des cours. Assommés par une surabondance de l'offre mondiale en or noir face à des perspectives de demande peu vigoureuses, les prix du brut coté à New York, le WTI, ont encore baissé vendredi dernier à des niveaux plus vus depuis cinq ans et demi, sous les 58 dollars. Le baril a perdu ainsi près de la moitié (46%) de sa valeur depuis son dernier pic de la mi-juin, selon les experts.

R. N.

Forum des pays exportateurs de gaz Yousfi aujourd'hui à Doha

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, s'est rendu à Doha (Qatar) pour participer aux travaux de la 16^{ème} réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (Fpeg) qui se tiendra aujourd'hui, a indiqué le ministère dans un communiqué. Les pays membres du Fpeg examineront, lors de cette réunion ordinaire, l'évolution des marchés gaziers internationaux, les rapports d'activités du conseil exécutif et du secrétariat du Forum ainsi que les questions organiques, notamment celles liées à sa nouvelle organisation. Créé en 2001, ce Forum regroupe les principaux pays exportateurs de gaz: l'Algérie, la Russie, l'Iran, le Qatar, la Guinée équatoriale, le Nigeria, Trinidad et Tobago, la Libye, l'Égypte, la Bolivie, le Venezuela et Oman. D'autres pays en sont observateurs. Il s'agit de la Norvège, des Pays-Bas et du Kazakhstan. Les pays du Forum détiennent les deux tiers des réserves mondiales de gaz, 40% de la production mondiale de gaz et 60% des exportations gazières. Ils contrôlent, en outre, 38% des exportations de cette ressource à travers les gazoducs, et 85% du gaz liquéfié. La 15^{ème} réunion ministérielle du Fpeg s'était tenue en novembre 2013 à Téhéran.

R. E.

Algérie-Venezuela

Une coopération à renforcer

L'ambassadeur du Venezuela à Alger, José Jesús Sojo Reyes, a affirmé, dimanche dernier à Alger, que son pays œuvrait à établir des relations de coopération solides avec l'Algérie dans tous les domaines. Lors d'une conférence organisée à l'Université d'Alger 3 sous le thème «La révolution bolivienne au Venezuela et ses acquis: réalité du socialisme au XXI^e siècle», le diplomate a indiqué que son pays œuvrait «à renforcer les moyens de coopération avec l'Algérie dans tous les domaines, notamment économique», ajoutant que son pays avait «plusieurs opportunités d'action communes avec l'Algérie». «Les deux pays ont œuvré ces dernières années pour la réussite du programme de coopération Sud-Sud», a-t-il ajouté. L'Amérique Latine «connaît des mutations politiques profondes où le rôle de la gauche unie et des mouvements sociaux s'avère de plus en plus important», a affirmé, de son côté, l'ambassadeur du Venezuela en Italie, Julian Isaías Rodríguez Díaz, précisant que son pays avait dépassé «l'étape du diagnostic social à celle de la protestation politique organisée à travers le recours à des manifestations pour exprimer les revendications sociales». Il a ajouté que la période de protestations a donné lieu à une nouvelle étape, celle «des propositions révolutionnaires pour opérer des changements structurels, visant l'intégration d'une politique continentale unie à laquelle sont associés tous les pays du voisinage». Selon lui, les changements structurels ont abouti à «une intégration régionale dans les domaines économique et politique, ainsi qu'à des victoires électorales», au Brésil, en Uruguay, au Chili, en Bolivie et au Venezuela. «Le Venezuela aspire à construire une Amérique latine unie, à travers l'unification des visions et propositions de tous les pays de la région», a-t-il fait remarquer.

R. N.

Université d'Adrar- Samsung Engineering Signature d'une convention de partenariat

Une convention de partenariat dans le domaine de la formation entre l'Université d'Adrar et la société Samsung Engineering, spécialisée dans les grands ouvrages d'engineering, a été signée dimanche dernier à Adrar. Cette convention porte sur la formation et le recrutement de promus d'universités, à la fin de cette année et les prochaines années universitaires, dans diverses spécialités dont a besoin l'entreprise, dont les sciences de technologies et les sciences économiques et administratives, a indiqué le recteur de l'université d'Adrar, le Pr Salah Hamlili. Le président-directeur général de la société Samsung, Lee Jong, a indiqué que cette convention revêt une «importance particulière» pour la société, en tant que premier projet de partenariat avec l'université dans cette wilaya. Selon M. Lee Jong, la période de formation consacrée par la société aux étudiants leur permettra d'acquérir une expérience à même de leur ouvrir des opportunités d'emploi au sein des grandes firmes internationales dans le domaine des travaux d'engineering.

R. N.

Ooredoo lance son nouveau service
«Club Jeux»

De nombreux jeux mobiles à télécharger sur votre Smartphone et téléphone multimédia

Ooredoo continue d'innover et offre à ses clients le nouveau service «Club Jeux» qui propose de nombreux jeux mobiles à télécharger sur leurs téléphones à travers le portail OSpace de Ooredoo. Les clients pourront ainsi profiter d'un large éventail de jeux passionnants et découvrir les dernières innovations ludiques sur leurs Smartphones sous Android et téléphones multimédia. Pour accéder au nouveau service Club Jeux, il suffit au client Ooredoo de cliquer sur l'onglet «Jeux» de son portail OSpace depuis son mobile et de s'inscrire au «Club Jeux». Cette formule est un abonnement hebdomadaire qui donne la possibilité au client de télécharger un jeu de son choix par semaine pour 100 DA seulement. Ooredoo offre en prime la première semaine GRATUITEMENT. Le client pourra également opter pour un achat à la carte et profiter des jeux à partir de 200 DA seulement. L'accès au portail de jeux peut se faire également via le lien : jeux.ospace.dz Avec Club Jeux, Ooredoo offre à ses clients la possibilité de se divertir à tout moment de la journée sur leur Smartphone et téléphone multimédia et profiter ainsi pleinement des avantages de son réseau 3G++.

Communiqué

Journée nationale de la normalisation

Le développement de la sous-traitance en débat

Le développement de la sous-traitance, notamment dans les filières industrielles à travers l'adoption de normes pertinentes, sera le thème de la 19^{ème} Journée nationale de la normalisation qui sera célébrée demain, a indiqué, dimanche dernier à Alger, Ratiba Chibani, DG de l'Institut algérien de normalisation (lanor). Cette journée sera «une occasion pour débattre de l'apport et du rôle de la normalisation dans le développement de la sous-traitance sous l'angle de la compétitivité, des modalités contractuelles et des nouvelles opportunités offertes par le marché», a-t-elle dit lors d'une conférence de presse. Selon

elle, le choix de ce thème a été dicté par le contexte actuel caractérisant l'économie nationale et qui est marqué par le lancement de plusieurs projets qui nécessitent un accompagnement via un tissu local de sous-traitance. «Aujourd'hui, les entreprises ont tendance à recourir à la sous-traitance, ce qui leur permet de se recentrer sur leurs métiers et d'externaliser certaines activités ce qui permet d'améliorer leur compétitivité», a insisté Mme Chibani. La sous-traitance favorise également la création de petites et moyennes entreprises et renforce l'attractivité de l'économie nationale pour les investisseurs étrangers, a-t-elle

ajouté. La rencontre prévue dans le cadre de la Journée nationale de la normalisation sera également l'occasion de faire le bilan de la normalisation au niveau national et de sensibiliser les participants sur son importance. Par ailleurs, la première responsable de l'Ianor a indiqué qu'une enquête nationale est programmée prochainement pour évaluer la pertinence de la collection des normes adoptées par l'Algérie et qui sont au nombre de 7 000. L'objectif de cette enquête est d'améliorer les normes adoptées par l'Algérie et de faire en sorte qu'elles répondent aux besoins du marché national.

R. N.

Préparer l'après-pétrole sans heurts sociaux

Pour un vrai plan d'ajustement structurel

Le recul de la production et la raréfaction des ressources en énergies font de la diversification de l'économie une urgence vitale pour le pays. Pire, une affaire de sécurité nationale. Pourquoi a-t-on échoué jusque-là ? N'est-il pas temps d'envisager de mener notre propre plan d'ajustement structurel ? (2^{ème} partie)



Par Nabil Benali

Il est une évidence que la conjonction des facteurs exogènes et endogènes de l'économie nationale font que même l'extension de la durée de vie des réserves de pétrole et de gaz ne peuvent, tout au plus, que détendre quelque peu les contraintes budgétaires, mais ne sauront jamais relâcher définitivement les pressions des marchés extérieurs sur le modèle mono-exportateur qu'est celui de l'Algérie. Pour parvenir à une viabilité proprement dite, il est urgent d'engager, dès à présent, des réformes structurelles visant à une diversification rapide et effective des exportations. Depuis les années 2000, une tendance mondiale chez tous les pays dépendant de leurs matières premières est observée. Chez ceux qui ont réussi à augmenter la part des exportations hors hydrocarbures dans le PIB, pour une moyenne de 8% (ce qui est une performance), on assiste à différentes expériences et des écarts aussi entre les types des exportations hors hydrocarbures. Par exemple, sur la période indiquée, la Bolivie a réussi à augmenter ses exportations hors hydrocarbures de 14,4 % à 38 % du PIB. Dans les Emirats Arabes Unis, les exportations hors hydrocarbures sont passées de 21,6 % à 66,4 % du PIB. On l'aura compris, nous sommes très, très en retard. Et c'est d'autant plus rageant que l'on a pratiquement essayé pas mal de recettes, les unes aussi inefficaces que les autres.

Présentement, nos exportations

hors hydrocarbures sont dominées par les produits agricoles, mais surtout les produits chimiques, c'est-à-dire les sous-produits du pétrole et du gaz qui font du groupe Sontrach... le premier exportateur hors hydrocarbures. On peut citer également les produits agro-alimentaires, les produits de machinerie et de transport, des équipements, quelques produits manufacturés, des minerais et des métaux et un peu de textiles et produits de confection. On le constate, les exportations se caractérisent par un nombre très limité de catégories d'exportations par partenaire, et souffrent d'un manque de sophistication du panier d'exportations. Plus de 60% des exportations bilatérales sont faites le fait d'un maximum de cinq catégories de produits, ce qui est une tendance observée en continue au cours de la dernière décennie. L'indice de la qualité de l'exportation de l'Algérie, qui était relativement élevé au début des années 1990, est en baisse depuis. Ce qui mène au constat d'échec de 20 ans de restructurations, de mise à niveau, de certifications et, somme toute, de discours sur l'ouverture et le partenariat avec les investisseurs étrangers, tout comme les effets attendus de l'Accord d'association et les réformes en vue de l'adhésion à l'OMC.

Ces flux sont extrêmement réduits et dispersés dans un grand nombre de catégories de produits, ce qui reflète un manque d'industries ou de produits sur lesquels bâtir la diversification des exportations fortes. Les exportations de

services semblent également sous-développées, notamment par rapport aux pays non exportateurs de pétrole, et sont en grande partie liées aux exportations d'hydrocarbures.

Il existe chez nous un paradoxe à souligner. Autant l'idée de la diversification fait consensus, autant elle a du mal à se mettre en place. Ainsi, elle est quasiment absente au plan macroéconomique, mais extrêmement présente à l'échelle microéconomique. Depuis le tournant libéral au début des années 1980, il n'y a pas un seul investisseur privé qui ne tente, au-delà d'une masse critique, de transformer sa société en un groupe d'entreprises. Ces groupes, qui portent généralement le nom du propriétaire (pour dire les limites du marché secondaire), sont à la fois dans l'industrie, le commerce, le bâtiment, les services, les médias et ont même tenté de se lancer dans la finance, avant le coup d'arrêt venu avec les conséquences directes et indirectes du scandale Khalifa. Mais eux, non plus, ne sont pas parvenus à devenir des grands exportateurs et les différents dispositifs mis en œuvre par le gouvernement n'ont pratiquement rien changé à la donne. Est-ce avec l'autorisation accordée aux privés d'investir à l'étranger que les

choses vont changer ? Il est permis d'en douter, malgré l'absence de toute objection à cette décision en soi.

Que sont nos exportations ? Au cours de la période 1998-2007, c'est-à-dire dès que le pays a été libéré des conditionnalités du FMI et profité d'un pétrole redevenu cher, l'Algérie a constamment augmenté le

nombre de ses partenaires à l'exportation, et a maintenu un nombre stable de partenaires depuis. En conséquence, le pays dispose d'un ensemble un peu plus diversifié de partenaires à l'exportation que les autres pays exportateurs de pétrole. Bien que le pétrole domine les exportations bilatérales, cet ensemble relativement important de partenaires offre une base solide sur laquelle les exportations hors hydrocarbures pourraient croître. A contrario, cette base reste malheureusement nettement moins forte que celle de certains pays pauvres en ressources au Maghreb et au Moyen-Orient. Aussi, l'UE reste le principal partenaire d'exportation de l'Algérie, avec une part qui a stagné à près de 60% depuis la fin des années 1990. La part des exportations vers les États-Unis a diminué rapidement depuis son pic enregistré en 2007, principalement en raison de la baisse des importations d'hydro-

Il existe chez nous un paradoxe à souligner. Autant l'idée de la diversification fait consensus, autant elle a du mal à se mettre en

carbures américains résultant de l'exploitation du pétrole non conventionnel, ce qui a été et représente encore un fort manque à gagner pour les produits pétroliers de l'Algérie.

Entre temps, le commerce avec l'Asie est en hausse. En effet, la diversification des exportations vers l'Asie a accéléré au milieu des années 2000, en grande partie tirée par les échanges vers la Chine. Et curieusement, nos exportations vers l'Afrique subsaharienne restent marginales, alors qu'il s'agit de notre voisinage immédiat et qu'il représente un grand potentiel inexploité. Dans une «note sur les échanges extérieurs de l'Algérie en 2013» publiée sur le site du ministère des Affaires étrangères, il est porté en conclusion que l'année dernière, la baisse des exportations et à la hausse des importations a indubitablement, induit la diminution de l'excédent commercial de l'Algérie. S'agissant des partenaires de l'Algérie, un autre constat s'impose, à savoir que l'Algérie a quasiment maintenu ses mêmes partenaires, principalement ses partenaires européens. En même temps, nos échanges avec l'Afrique et le Monde arabe se caractérisent toujours par la même faiblesse observée les années précédentes, ce qui est logique au vu du «printemps arabe» qui marque le gel de fait de la fameuse Zela (zone arabe de libre-échange).

Aujourd'hui, une stratégie de diversification réussie entraînerait politiques macroéconomiques orientés vers le soutien de la compétitivité externe, une modernisation du régime de commerce et de grande envergure des réformes structurelles pour améliorer le climat des affaires, y compris une stratégie globale de promotion des exportations. De même, réformer les subventions implicites sur les produits d'hydrocarbures, en les alignant progressivement sur les prix du marché mondial, plutôt que d'attendre que cela se fasse avec brutalité du jour au lendemain, aiderait l'économie à mieux amortir la transition tout en prolongeant la durée de vie de la ressource.

Sinon, voilà ce qui nous attend sur le long terme (selon une projection faite par le FMI et datant du mois en cours) : les réserves de gaz et de pétrole croissent au taux annuel moyen historique de 0,6 % et 1,2 % respectivement. La croissance du PIB hors hydrocarbures réel se stabilise à son potentiel à long terme de 4,5% d'ici la fin 2020, et ralentit progressivement sur le long terme à 2% en 2055. L'excédent exportable de pétrole et de gaz sera limité par la consommation intérieure, ce qui augmente de 2% pour pétrole et 4,5% pour le gaz, tandis que la production va croître de 2% par année. Les exportations hors hydrocarbures se développeront lentement en proportion du PIB, mais resteront faibles (4,4% du PIB d'ici la fin de la période de projection). L'autre source de devises, les IDE, augmenteront également lentement et se stabiliseront à 2,5% du PIB. Conséquence : les réserves seront maintenues à un minimum de trois mois d'importations de biens, ce sera donc la porte ouverte à l'endettement qui deviendra inévitable pour assurer le paiement des importations et la stabilisation des réserves. (A suivre)

N. B.

Alger

1515 familles habitant des sites précaires relogées

1.515 familles issues notamment du bidonville Diar El-Baraka de Baraki ont été relogées, hier, dans le cadre du programme de lutte contre l'habitat précaire à Alger, a annoncé, dimanche, le wali Abdelkader Zoukh.



La part du lion dans cette 15^e opération de relogement des familles issues des sites précaires de la capitale reviendra au bidonville Diar El-Baraka avec 1.041 familles à reloger, a précisé M. Zoukh lors d'une conférence de presse au siège de la wilaya.

«Les familles de Diar El-Baraka seront toutes relogées à la cité des 1.078 logements de Bentaha, dans la même commune de Baraki et qui sera inaugurée à cette occasion», a-t-il indiqué.

Le wali a précisé que plus de 1.700 dossiers de demandes de logement avaient été déposés pour le seul bidonville de Diar El-Baraka. «L'étude de ces 1.700 dossiers a permis de

découvrir que des postulants n'avaient pas droit au logement parce qu'ils résidaient à l'étranger, qu'ils en sont déjà bénéficiaires ou qu'ils avaient fait de fausses déclarations transmises à la justice», a-t-il noté, assurant que «malgré cela, les voies de recours sont toujours accessibles». En plus des 1.041 familles de Diar El-Baraka, cette opération de relogement concernera 294 familles occupant des immeubles menaçant ruine (IMR) dans les communes d'Houssein-Dey, Kouba, Sidi M'hamed, Belouizdad, El-Madania, Alger-Centre, Bab El-Oued, La Casbah et Raïs Hamidou. 132 familles des bidonvilles Ramdania et Mouline de Douéra et Dar El-Diaf de Chéraga ainsi

que 46 familles issues des terrasses et caves d'immeubles de Bab El-Oued seront également évacuées et relogées.

Ces 1.515 familles déménageront vers les cités des 1.078 logements de Bentaha, les 834 logements de Ouled Slimane (Khraïcia), les 1.040 logements de Douéra, les 932 logements de Tessala El-Merdja et les 1.432 logements Ben Abdi de Khraïcia, détaille un communiqué de la wilaya remis à la presse. La wilaya d'Alger dispose d'un programme de 84.766 logements destiné à l'éradication de l'habitat précaire, dont 25.808 unités sont en cours de distribution depuis juin dernier, le reste sera

réceptionné d'ici 2016, selon le directeur de wilaya du logement, Smail Loumi. «Avec l'opération de lundi, nous aurons relogé 14.183 familles depuis le mois de mai dernier, ce qui représente environ 85.000 personnes», expliqué le chef de l'exécutif de la wilaya d'Alger, qui a comptabilisé les 1.040 logements sociaux participatifs (LSP) distribués à Rouïba alors qu'il ne relève pas du même programme.

Depuis fin août dernier, le wali promettait la réception de 11.000 autres logements avant la fin 2014. La réception et la distribution de ce quota sont reportées au «premier trimestre 2015», a-t-il dit.

R. R.

Médéa

La récolte d'olives s'annonce moins bonne

La récolte d'olives dans les daïras de Tablat, El-Azzizia et Beni Slimane, principales régions oléicoles de la wilaya de Médéa, s'annonce «moins bonne» cette année que lors des précédentes campagnes, en raison de la sécheresse qui a sévi dans ces régions du nord-est de la wilaya, ont estimé, dimanche, des oléiculteurs locaux.

Le rendement à l'hectare, qui avoisinait les trente quintaux durant la campagne oléicole 2012/2013, risque d'être revu à la baisse à cause du faible niveau de pluviométrie enregistré à travers ces trois daïras, où se concentre l'essentiel du potentiel oléicole de la wilaya, ont-t-ils fait observer.

Les exploitants locaux redoutent une dégringolade de la production, après une reprise entamée à partir de l'année 2009, avec des rendements dépassant les trente-cinq quintaux à l'hectare, grâce aux aides octroyées par l'Etat au profit des fellahs pour la relance de la filière.

Selon ces oléiculteurs, les premières cueillettes, entamées début décembre, sont «peu rassurantes» au vu de l'état des plantations et donnent une idée de ce que serait la présente campagne, et les quantités d'olives récoltées, à ce jour, sont «moins importantes» que par le passé. La plus grande inquiétude dans la région est de voir le «chemellal», variété d'olive produite localement et qui fournit une huile de qualité, réputée dans toute la wilaya, céder du terrain devant des huiles issues d'autres régions du pays, alors que beaucoup d'efforts et de moyens financiers ont été consentis pour imposer ce label local sur le marché national, font savoir ces oléiculteurs. Pour les propriétaires des unités de trituration, très répandues dans la daïra de Tablat, il est prématuré de s'annoncer sur le déroulement de la campagne oléicole, d'autant plus, ont-ils indiqué, que celle-ci n'est qu'à ses débuts et qu'il faudrait attendre la fin de la campagne pour se prononcer sur le sujet.

Ils disent s'être habitués à ce genre de «fluctuation de la production», qui dure depuis plus d'une vingtaine d'années, tout en espérant que la baisse ne soit pas très importante, vu que leurs gains sont proportionnels aux quantités d'olives traitées et que la variété d'olives de la région garde toute sa qualité.

R. R.

Ouest du pays Réalisation de 45 marchés de fruits et légumes

Pas moins de 45 marchés de fruits et légumes, initiés dans le cadre du programme Batimétal d'investissement et d'infrastructures commerciales, ont été réalisés au niveau de la région ouest du pays, a-t-on appris, hier, auprès de la direction régionale du commerce.

Sur 57 opérations inscrites dans le cadre de ce programme au profit des wilayas d'Oran, de Tlemcen, de Aïn Témouchent et de Sidi Bel-Abbès, 45 marchés des fruits et légumes sont totalement achevés, a indiqué, à l'APS, le directeur du commerce de la région ouest.

Abderrahmane Benhezil a affirmé que la réalisation de ces installations commerciales de type urbaine et semi-urbaine a contribué d'une manière significative à la résorption du chômage et du commerce informel.

Les opérations restantes du programme Batimétal, initié par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, enregistrent un taux d'avancement des travaux de 98%, a-t-il ajouté. Selon le même responsable, qui a mis en exergue l'importance de ce programme de densification du réseau commercial, dix marchés de fruits et légumes sur 23, dont a bénéficié la wilaya d'Oran sont opérationnels, sept autres seront livrés une fois les listes des bénéficiaires établies par les collectivités locales et six sont en cours de réalisation. Dans le cadre d'un deuxième programme doté de 4 milliards de dinars, la région ouest a bénéficié de 42 marchés de fruits et légumes dont 27 au profit de la seule wilaya d'Oran ont été réceptionnés, a-t-il encore indiqué.

Le restant des installations commerciales en cours de réalisation connaît un taux d'avancement appréciable, a-t-on assuré de même source. Au-delà, des ces deux programmes, la direction du commerce de la région avait engagé un important programme de réhabilitation d'une vingtaine de marchés et légumes de la ville d'Oran, a-t-on ajouté.

G. B.

APW de Béjaïa

Le budget primitif bloqué par un différend

L'adoption du budget primitif de la wilaya de Béjaïa relatif à l'exercice 2015 a de nouveau été reportée, dimanche, en raison d'un différend entre les élus qui exigent le renouvellement des instances organiques de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Les élus sont divisés non pas autour de la question budgétaire, mais plutôt à cause du fonctionnement même de l'assemblée, jugée par la majorité de sa composante «inerte», a-t-on indiqué.

Les mécontents, déjà à l'origine du report du vote budgétaire, la semaine dernière, ont récidivé en exigeant le renouvellement des instances organiques de l'assemblée, dont entre autres, le renouvellement de ses vice-présidents et le changement des responsables de ses différentes commis-

sions permanentes, avant l'adoption du document financier.

Regroupés, en coalition ponctuelle et formelle, les élus du FLN (10), R.C.D (9), R.N.D (2) et Forum socialiste (2) (des transfuges du FFS) dont le nombre a modifié les rapports de force en présence et qui minore la majorité, tenue par le FFS en ont fait, en effet, leur priorité cardinale. Si bien que faute d'entente, le président, Bettache Mohamed, a du lever la séance, remettant sine die l'adoption de ce budget, d'un montant de près de 5 milliards de dinars, à une date ultérieure.

Déjà en retard par rapport aux délais impartis, la date butoir légale étant fixée au 29 octobre dernier, cet ajournement est de nature à générer des effets pervers sur le fonctionnement de l'administration de la wilaya, notamment pour ce

qui est du versement des salaires de certains fonctionnaires ou des subventions à octroyer aux associations sportives et culturelles qui en sont tributaires. «J'en appelle à la conscience et à la responsabilité de chacun pour mettre fin à ce blocage. Les citoyens et les communes attendent», a insisté M. Bettache, mettant en avant l'urgence, de parvenir rapidement à boucler «l'adoption de ce budget avant que la prérogative qui échoit aux élus ne soit prise d'autorité par l'administration à cause du retard», a-t-il mis en garde.

«Je ne refuse pas de mettre en débat le fonctionnement de l'APW et y apporter les correctifs souhaités. Mais il faut le faire sereinement, à l'occasion d'une session à convoquer expressément», a-t-il indiqué.

R. R.

Une enquête révèle leur mauvaise prise en charge

Le quotidien difficile des handicapés

Les handicapés rencontrent toujours des difficultés d'adaptation dans la capitale (Alger), même si ces personnes «sont bien insérées dans leur communauté et sont généralement bien acceptées par la société», indique une étude consacrée à cette frange de la population présentée hier à Alger.



L'étude intitulée «L'inclusion sociale des personnes en situation de handicap dans la wilaya d'Alger» a été présentée lors d'un séminaire organisé par la Fédération algérienne des personnes handicapées (Faph) en présence de chercheurs du Canada et du Portugal, qui l'ont initiée, ainsi que l'ONG Handicap International.

Cette étude vise à comprendre les conditions de vie des personnes en situation de handicap entre 15 et 45 ans, ont indiqué Léo Goupil-Barbier, chef de projet régional de Handicap International, et Marcia Rioux, chercheuse à l'université de York (Canada).

La présidente de la Faph, Atika El Mamri, a indiqué à l'APS que cette étude se penche, notamment sur l'insertion économique des 20 000 personnes handicapées recensées à Alger en cherchant à identifier, notamment les difficultés d'accès à la formation et à l'emploi.

Selon elle, c'est la première fois qu'«on a une enquête réalisée sur la base d'une méthodologie innovante élaborée par des chercheurs de l'université de York au Canada».

Elle a ajouté que «cette méthodologie se base sur l'enquête au cœur de laquelle se trouvent les personnes handicapées».

Pour elle, il s'agit également de savoir «comment les personnes vivent leur handicap et quels sont les comporte-

ments envers eux et quel est l'impact du dispositif de l'Etat» pour leur inclusion sociale.

Paula Compos Pinto, chercheuse à l'université de Lisbonne (Portugal) a souligné, de son côté, que les chercheurs algériens ont participé à cette enquête qui s'est déroulée dans des conditions difficiles à cause de la rareté des ressources. La chercheuse a ajouté que cette étude élaborée après un travail de deux ans, de 2013 à 2014, et basée sur 285 questionnaires et 48 interviews, n'est qu'une étape dans l'amélioration des conditions sociales des personnes handicapées.

L'étude souligne que «la plupart des interviewés habitent dans une maison de style arabe ou une villa individuelle» dont 75% disposent d'un téléphone portable et 30% de l'étude révèle aussi que 89,9% des personnes en situation de handicap, interrogées, étaient célibataires au moment de l'enquête, 8,8% mariées, 0,7% veuves et un même pourcentage (0,7%) divorcées.

En ce qui concerne le niveau d'éducation, 55% a terminé le cycle primaire, 12% ont connu une formation secondaire et le même pourcentage a suivi des études universitaires.

21% des interviewés n'ont aucun niveau d'éducation formelle. L'étude relève, par ailleurs, que 74% des interviewés disposent d'un revenu mensuel égal ou inférieur à 4 000 dinars par mois,

soit la valeur actuelle de la pension pour handicapés, «qui s'approche du niveau de pauvreté absolue».

Ce revenu est loin du salaire net mensuel moyen de 36 100 DA, ajoute l'enquête selon laquelle «l'absence d'éducation accroît encore plus le risque d'exclusion».

Une grande concentration des personnes sans occupation ou au chômage a été trouvée chez les personnes avec un polyhandicap (74%), et 85% du total des interviewés utilisent la carte de handicapé «notamment pour des raisons économiques» comme la réduction et la gratuité des transports, les aides financières et le paiement des frais médicaux. Il est même constaté «des barrières importantes à l'inclusion sociale dans tous les domaines», car cette population est vulnérable au plan économique notamment dans le marché du travail.

Ces conditions contribuent à «l'isolement et à la ségrégation» des personnes handicapées, selon l'étude qui ajoute que de nombreuses conditions ne sont pas satisfaites pour parler «d'une effective inclusion sociale dans la wilaya d'Alger». L'étude recommande l'adoption d'un plan d'accessibilité et «un mécanisme de soutien à l'autonomie» par l'amélioration de la disponibilité des moyens de transport adaptés et la création d'un système de guides ou d'assistants personnels (pour personnes handicapées).

R. N.

Une rencontre de sensibilisation consacrée au sujet

Pour l'insertion des trisomiques dans les écoles ordinaires

Les participants à une rencontre de sensibilisation sur la prise en charge des enfants trisomiques ont plaidé, hier à Tiaret, pour l'insertion de ces personnes aux besoins spécifiques dans les écoles ordinaires de la wilaya.

Lors de cette rencontre, initiée samedi dernier par la section de wilaya de l'Association nationale d'insertion scolaire et professionnelle des trisomiques en collaboration avec l'association de l'enfance nécessitante, les intervenants ont insisté sur «davantage d'efforts pour accepter ces enfants dans des établissements scolaires ordinaires» comme c'est le cas dans d'autres wilayas du pays.

Dans ce cadre, la neuropédiatre à l'hôpital Frantz-Fanon de Blida, le Pr. Houria Chafai-Salhi a affirmé que la trisomie, qui a «un lien avec l'intelligence et qui se manifeste par un retard cognitif, n'est pas une maladie mentale, empêchant une insertion dans la société».

La spécialiste a ajouté que les enfants trisomiques sont normaux et peuvent apprendre si les conditions leur sont offertes.

Le directeur de l'action sociale de Tiaret s'est engagé à réserver des classes dans des écoles ordinaires à des trisomiques et autistes avant le 21 mars prochain coïncidant avec la Journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des psychologues, a permis aux parents présents à cette rencontre, de demander plus d'accompagnement de leurs enfants trisomiques par des spécialistes.

R. N.

Hôpital Frères Rahmani de Mecheria Pose avec succès d'une prothèse de la hanche à une nonagénaire

Une opération de pose d'une prothèse de hanche avec réparation osseuse a été effectuée «avec succès» à une nonagénaire, hier à l'hôpital Frères Rahmani de Mecheria (wilaya de Naâma), a indiqué le directeur de cet établissement public hospitalier (EPH), Abdelkrim Behih.

Menée par deux orthopédistes, un réanimateur et un chirurgien généraliste, cette intervention chirurgicale, qui a duré deux heures, a permis à la patiente de récupérer sa mobilité, après des fractures au niveau du bassin, a précisé M. Behih.

Le Dr. Athmane Allami, membre de l'équipe médicale ayant effectué l'opération, a indiqué que la spécialité de chirurgie orthopédique, nouvellement introduite à Naâma, a été effectuée avec succès au niveau des établissements hospitaliers de la wilaya après leur dotation en équipements et moyens médicaux nécessaires.

Selon le même spécialiste, l'organisation de ce type de prestations médicales dans la région devra permettre d'atténuer la pression sur les grands centres hospitalo-universitaires dans le nord du pays et d'épargner aux patients le déplacement, pour ce genre de soins vers d'autres structures médicales éloignées.

Cette opération constitue aussi une opportunité pour les praticiens de la région de se perfectionner à de tels gestes chirurgicaux, a estimé le Dr. Allami, qui a annoncé la programmation, prochainement, d'interventions similaires au profit d'autres patients, en vue de leur éviter le déplacement vers les structures hospitalières d'autres wilayas.

Une équipe médicale, composée de professeurs et d'assistants venus de la wilaya de Tlemcen a séjourné dernièrement dans la wilaya de Naâma, dans le cadre d'un jumelage avec le CHU de Tlemcen pour assurer des consultations médicales spécialisées au profit des malades de la région.

R. N.

Promotion de l'artisanat

L'importance de la formation mise en avant

La ministre déléguée auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, a insisté, hier à Blida, sur l'importance de la formation dans le secteur de l'artisanat et des métiers.

Elle a affirmé, lors d'une visite dans la wilaya, que la formation dans les métiers de l'artisanat va permettre aux artisans d'évoluer sur le plan de la qualité et d'acquérir de nouvelles techniques et un

savoir-faire à même d'assurer un débouché commercial à leurs produits. Mme Tagabou a salué, lors de sa visite dans la ville des Roses, l'initiative prise par la Chambre locale de l'artisanat et des métiers, relative à l'organisation d'une formation en vannerie, en ferronnerie d'art et en gestion des micro-entreprises d'artisanat au profit des jeunes chômeurs ou de porteurs de projets, ainsi qu'aux artisans de la région.

La ministre déléguée a

exprimé, en outre, sa satisfaction devant les «bonds remarquables» enregistrés par le secteur de l'artisanat et des métiers dans la wilaya de Blida au cours des dernières années à la faveur des mesures de soutien et d'aide au secteur, initiées par les pouvoirs publics, notamment le volet relatif à l'octroi de locaux à usage professionnel au profit des jeunes artisans. Le nombre de locaux attribués, à ce jour dans la wilaya, est estimé à cet égard à

1 208 locaux.

Mme Tagabou s'était rendue successivement, lors de sa visite dans la wilaya, au village touristique de la commune de Chiffa, au Salon de l'artisanat et des métiers qui se tient dans la ville des Roses, ainsi qu'à la commune de Chréa où elle a visité des kiosques d'artisanat, qui servent de vitrine pour la promotion et la commercialisation de produits de l'artisanat de cette région touristique.

R. S.

Soudan du Sud

Après un an de guerre civile, le pays s'enfonce dans l'horreur

Un an tout juste après le début des combats, la guerre civile au Soudan du Sud, qui a fait des dizaines de milliers de morts, ne montre aucun signe d'apaisement et les organisations humanitaires redoutent une nouvelle spirale de violences et de famine.



Indépendant depuis le 9 juillet 2011, le plus jeune pays du monde est déchiré depuis un an par des antagonismes politico-ethniques qui ont entraîné d'innombrables atrocités.

«Douze mois après le déclenchement de cette guerre, il est difficile de concevoir que la pire pourrait encore être à venir», s'alarme le prêtre et militant pour la paix sud-soudanais James Ninrew.

Les combats ont éclaté le 15 décembre 2013, quand le président Salva Kiir a accusé son ancien vice-président Riek Machar de fomenter un coup d'Etat. Ils ont dégénéré en massacres inter-ethniques entre Dinka et Nuer, les tribus respectives des deux hommes.

Hier, des offices religieux et des veillées aux chandelles marqueront ce triste anniversaire dans la capitale Juba, mais aussi dans les camps où survivent péniblement des centaines de milliers de déplacés.

Face à l'ampleur des tueries, personne n'avance de bilan précis: l'International Crisis Group estime qu'au moins 50.000 personnes sont mortes, des diplomates évoquent le double.

Pour rendre à ces victimes leur humanité, des organisations de la société civile sud-soudanaise, exclues des pourparlers de paix, ont patiemment collecté leurs noms, qu'ils égrèneront sur les ondes des radios.

«Lire ces noms (...) est une manière de nous souvenir et de rendre hommage aux milliers d'innocents, hommes, femmes et enfants qui devraient toujours être en vie», fait valoir Anyieth D'Awol, à l'origine de l'initia-

tive.

Pour de nombreux observateurs, la crise actuelle est désormais pire que celle générée par les vingt ans de guerre contre le régime de Khartoum qui ont ouvert la voie à l'indépendance du Sud en 2011.

«Le Soudan du Sud a été le théâtre d'une extrême violence depuis des générations, mais jamais elle n'avait atteint cette échelle ni ce degré de gravité», juge Lona James, de l'organisation Voice for Change.

«Nous sommes dans une situation encore plus dramatique qu'avant l'indépendance; il faudra des décennies pour que le Soudan du Sud s'en remette», estime Edmund Yakani, responsable de la Juba-based Community Empowerment for Progress Organization.

Un pays dévasté

Rares sont ceux qui espèrent un répit. Aucun des cessez-le-feu n'a été respecté et Skye Wheeler, de Human Rights Watch, relève une «absence totale de volonté politique» pour mettre fin aux combats ou juger les responsables des massacres et viols perpétrés en masse par les deux camps.

Selon le responsable d'Oxfam Zlatko Gegic, les affrontements pourraient reprendre de plus belle dans les prochains mois avec la saison sèche.

«Si ce ne sont pas les combats qui tuent nos enfants, il y a de fortes chances pour que ce soit la faim qui les emporte», se désespère Both Reath Luang, prêtre et membre du Conseil pour la paix nuer. «La famine va nous faire basculer dans le précipice. Nous ne pouvons pas endurer une nouvelle année de

guerre, d'atrocités et de faim.»

La famine qui menace depuis plusieurs mois a jusqu'ici été évitée grâce à des parachutages massifs et coûteux de vivres, selon l'Organisation des nations unies. Mais avec des combats sans trêve à l'horizon et une saison sèche qui se prolonge, la menace demeure.

«Nous bataillerons à nouveau contre le temps et contre la famine début 2015», avertit le chef de l'aide humanitaire de l'ONU dans le pays, Toby Lanzer. Déjà «grave», la situation «pourrait devenir bien pire».

La moitié des 12 millions d'habitants ont besoin d'aide humanitaire, selon l'ONU, et près de deux millions de personnes ont été chassées de chez elles par les combats.

«Le peuple sud-soudanais fait face à la tâche immenses de combler ses divisions profondes», soulignent les organisations Amnesty International, International Rescue Committee, Oxfam et Save the Children dans un communiqué commun.

Ces ONG décrivent un pays dévasté où «des villes entières ont été pillées» et des milliers de personnes massacrées dans «des tueries abominables, ou abattues dans leur maison, dans les hôpitaux ou les églises, en tentant de se cacher ou de fuir».

Une armée de 12.000 enfants-soldats a été recrutée de force, selon l'agence de l'ONU pour l'enfance.

L'attention internationale «s'est détournée du Soudan du Sud ces derniers mois, mais elle doit demeurer très pressante», insiste Franz Rauchenstein, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Mali

De la cocaïne saisie sur une passagère à l'aéroport de Bamako

On ne l'a appris que le week-end dernier : près de 2 kg de cocaïne ont été saisis très récemment à l'aéroport de Bamako sur une ressortissante sénégalaise. Dans les premiers éléments de l'enquête, il est question d'un réseau de trafiquants de cocaïne entre pays africains, via des «mules».

Agée de 26 ans, la jeune fille de nationalité sénégalaise a pris un vol à Addis-Abeba, en Ethiopie. Elle a fait escale à Lomé, au Togo, puis est arrivée à Bamako, au Mali. Elle est alors descendue de l'avion, munie de son sac à dos, puis est sortie de l'aéroport et a pris la direction d'une gare routière, afin de rallier le Sénégal. Mais les fins limiers de l'Office central des stupéfiants, qui la filaient, l'ont interpellée. Ils ont découvert sur elle près de 2 kg de cocaïne destinés à ravitailler le marché sénégalais.

De source proche de l'enquête, on a là affaire à une «mule», c'est-à-dire à une passeuse de cocaïne, travaillant pour un réseau de trafiquants colombiens et africains. Par cette filière, des dizaines et des dizaines de mules auraient été recrutées. Leurs missions ? Ecouler la cocaïne dans la sous-région contre de fortes sommes d'argent. L'enquête se poursuit, mais une dizaine de personnes soupçonnées d'être impliquées dans ce trafic ont été interpellées dans deux pays voisins du Mali. Les experts sont formels : la cocaïne circule de plus en plus en Afrique de l'Ouest, région connue pour être une zone de transit et de consommation.

RFI

Cameroun

Deux soldats tués par une mine antipersonnel

Deux soldats de l'armée camerounaise ont été tués et cinq autres blessés par une mine antipersonnel posée par les éléments du groupe armé extrémiste Boko Haram dans le nord du pays, a-t-on indiqué dimanche d'une source sécuritaire.

Les deux militaires tués, un sergent et un caporal du Bataillon d'intervention motorisée (BIM), et leurs camarades blessés du même corps menaient une patrouille à Achigachia, une localité de la région de l'extrême-nord frontalière du Nigeria où le Cameroun déploie depuis plusieurs mois quelque 6.000 hommes pour tenter d'enrayer la menace Boko Haram, a rapporté cette source.

«Les corps des victimes et les blessés ont été transportés à l'hôpital militaire de Maroua (principale ville de l'extrême-nord) où les survivants, dont les vies ne sont pas en danger, reçoivent des soins», a-t-elle précisé.

Ce n'est pas le premier incident du genre déclaré dans les rangs des forces de défense et de sécurité camerounaises. Deux autres soldats du Bataillon d'intervention rapide (BIR) avaient aussi péri dans les mêmes circonstances en octobre ayant par ailleurs enregistré trois blessés. Des civils se comptent également parmi les victimes de ces engins.

R. A.

Nigeria

Grève illimitée dans le secteur pétrolier

Les deux principaux syndicats du secteur pétrolier au Nigeria, premier producteur africain d'or noir, ont annoncé une grève illimitée hier.

La grève touche tous les secteurs, en amont et en aval, de l'industrie pétrolière et gazière, car tous les membres (des syndicats) vont cesser leurs activités dans toutes les installations, déclarent dans un communiqué commun les syndicats des cadres et des

ouvriers, le Petroleum and Natural Gas Senior Staff Association et le National Union of Petroleum and Natural Gas Workers.

Cet appel à la grève intervient en réaction «à l'incapacité du gouvernement à maintenir en bon état les raffineries» et à baisser les prix du carburant à la pompe pour répercuter la baisse mondiale des cours du pétrole, précisent les syndicats.

Cette grève «ne sera pas suspendue» tant que le gouvernement et les opérateurs ne témoigneront pas «d'un fort engagement» à répondre aux demandes syndicales.

Les syndicats accusent aussi le gouvernement de négliger la lutte contre le vandalisme des oléoducs, de retarder une nouvelle législation dans l'industrie pétrolière afin de lutter contre les pratiques de corruption et les

méthodes injustes de management dans le secteur. Ils demandent aussi un meilleur entretien des routes, en très mauvais état.

Bien que premier producteur de pétrole d'Afrique, le Nigeria importe l'essentiel de son carburant en raison d'une insuffisance flagrante de ses capacités de raffinage. La majorité de sa population vit avec moins de un dollar par jour.

Agence

L'ANTIRACISME COMMENCE AVEC LA DÉCONSTRUCTION DU PRIVILÈGE BLANC

En France, la question de la blancheur est quasiment absente du débat. C'est pourtant un concept nécessaire pour penser un pendant de l'exclusion des Noirs qu'est le racisme: la norme qui lui fait face. Amandine Gay l'explique dans cette tribune.

Par Amandine Gay

Lors des récentes manifestations au TGP de Saint-Denis, qui mettaient en cause le racisme d'Exhibit B —performance revendiquant une réflexion sur le rapport Noirs/Blancs et la colonisation— la rappeuse Casey a abordé un paradoxe encore tabou en France, tant de le monde artistique que dans la société civile: «Tu ne peux pas parler d'esclavage en montrant que l'esclave, faut montrer aussi l'esclavagiste (...) faut que le Blanc il se détermine en tant que Blanc (...) Ils ont du mal à se projeter, ils ont du mal à se déterminer en tant que Blancs»

C'est cette question de l'indicible pendant de l'altérité, à savoir la norme, que résumait déjà la sociologue et féministe Colette Guillaumin, en 1978, dans *Pratique du pouvoir et idée de Nature*.

«On dit des Noirs qu'ils sont Noirs par rapport aux Blancs, mais les Blancs sont, tout court, il n'est d'ailleurs pas sûr que les Blancs soient d'une quelconque couleur.»

C'est cette citation, du reste, qui ouvre de quelle couleur sont les Blancs, ouvrage collectif dirigé par l'historienne et américaniste Sylvie Laurent et le journaliste Thierry Leclère, paru en 2013 et qui illustre parfaitement le paradoxe de l'identité blanche dans la société française, remis en lumière avec les débats autour du TGP: cette identité blanche est une norme qui ne se pense ni ne se voit comme telle.

Le privilège blanc

C'est justement cette cécité face à la blancheur comme construction sociale qu'entend aborder le livre de Sylvie Laurent et Thierry Leclère. Sur la quatrième de couverture, on peut lire:

«Mais qu'est-ce qu'être Blanc ? Une couleur ? Ce serait si simple... Pour la première fois en France, ce livre cherche à décliner les nuances de ce terme controversé afin d'en interroger la pertinence et les usages.»

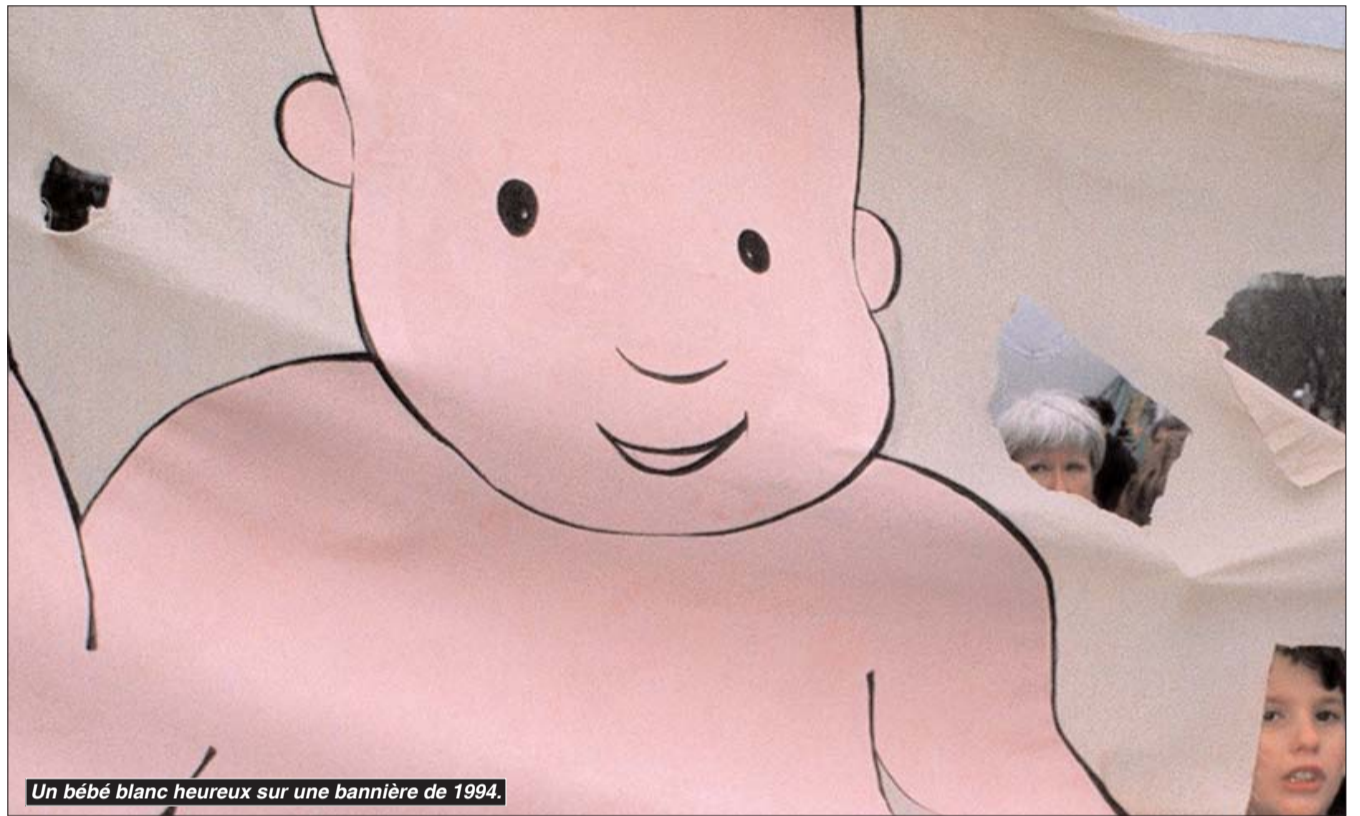
Il aura en effet fallu attendre 2013, près de 41 ans après la publication de l'article de Guillaumin, pour que les universitaires français se questionnent à nouveau sur la blancheur. Alors que dans le monde académique anglo-saxon par exemple, la blancheur (whiteness) est un concept étudié et théorisé depuis les années 1980, notamment grâce à l'article *Privilege Blanc: Vider le sac à dos invisible, de la pionnière Peggy McIntosh qui dès 1989, part de son expérience de chercheuse blanche américaine afin de déconstruire l'identité blanche et les privilèges qui y sont associés:*

«En tant que personne blanche, j'ai réalisé que j'avais appris le racisme comme quelque chose qui désavantage d'autres personnes, mais on ne m'a jamais enseigné le corollaire de cette situation: le privilège blanc, qui me donne un avantage.»

Afin de rendre concrète son analyse, McIntosh dresse dans son article, une liste de 26 activités auxquelles elle a accès, sans jamais prendre de risques ou même se demander s'il est légitime qu'elle s'adonne aux dites activités:

«J'ai décidé d'essayer de travailler sur moi-même, au moins en identifiant certains des effets quotidiens du privilège blanc dans ma vie. (...)

1. Je peux si je veux prendre des disposi-



Un bébé blanc heureux sur une bannière de 1994.

tions pour être en compagnie de gens de ma race la plupart du temps.

4. Je peux aller faire du shopping seule la plupart du temps, assurée que je ne serai pas suivie ou harcelée. » (Elle fait là d'une référence au fait que les personnes noires soient systématiquement suivies/surveillées par un vigile lorsqu'elles vont faire leurs courses. Et la réciproque existe tout autant en France.)

La puissance du texte de McIntosh réside dans le fait qu'elle fut la première à décrire en détail les raisons pour lesquelles la blancheur est une construction sociale au même titre que «la question noire».

Depuis, la réflexion sur cette position privilégiée dans un système qui pratique une hiérarchie raciale a largement dépassé le cadre universitaire, pour arriver, notamment jusque dans le monde de la bande dessinée, par exemple sur les planches de l'Américaine Jamie Kapp —traduite ici en français.

La cécité française

Mais en France, la question de la racisation reste centrée sur les non-Blanc.he.s. Or, la blancheur est une forme de racisation, c'est la couleur biologique et sociale de la norme et du pouvoir. Il est donc extrêmement important que la recherche puisse participer à la mise en lumière des privilèges associés à la blancheur. Tous les champs de la réflexion et de la création françaises souffrent d'un problème de cécité: un refus de voir les Blanc.he.s et les Noir.e.s hors d'une rhétorique universaliste qui invisibilise les couleurs. Mais les Blanc.he.s et les Noir.e.s ont bien une place distincte dans la hiérarchie raciale et sociale à l'oeuvre en France.

Ce tabou des couleurs est à la racine du tabou de la race, qui a atteint son paroxysme, le 16 mai 2013. Ce fut le jour où fut adoptée «une proposition de loi du Front de gauche, supprimant le mot «race» de la législation française.»

Aux Etats-Unis, ce choix de faire disparaître le mot «race» de la Constitution a été questionné par le magazine *The New Yorker* dès le mois de juillet, dans un article intitulé: «Est-ce que les Français peuvent parler de la race ?» On y lisait notamment:

«La France, avec son esprit révolutionnaire, d'égalité républicaine, aime à se penser comme une société qui ne voit pas les couleurs, refusant résolument, par exemple, de mesurer la race, l'ethnie ou la religion dans ses recensements. Et pourtant la France est, indéniablement, une société multiraciale, multiethnique et multiculturelle et ce, au moins depuis les années 1950, quand les grandes vagues d'immigrants ont commencé à arriver de ses

anciennes colonies. Il a des problèmes importants de discrimination et de segmentation raciale et économique, mais des outils limités de mesure ou de correction. La réponse évidente —de nombreux universitaires américains et de certains Français— est de commencer à recueillir des données plus détaillées.»

Le mutisme

Or l'effacement du mot «race» de la Constitution, couplé au refus de considérer les statistiques ethniques comme un outil de mesures et de rectifications possibles des inégalités rendent le travail des chercheur.e.s et la vie des personnes concerné.e.s par les discriminations fort compliquée. S'il est indéniable, comme l'explique la romancière américaine Toni Morrison dans une interview accordée à Stephen Colbert, qu'il n'existe biologiquement que la race humaine, le racisme n'en reste pas moins une construction sociale qui ne disparaît pas avec l'effacement du mot race de la Constitution:

«Il n'y a rien de tel que la race, scientifiquement, biologiquement. Le racisme est une construction, une construction sociale dont on peut retirer des bénéfices. (...) [Le racisme] a une fonction sociale. Mais la race ce sont les êtres humains.»

A la cécité face aux couleurs, la France a ajouté le mutisme face au mot race, se privant d'un terme qui nécessite d'être déconstruit, pas effacé, car sans une étude poussée de la construction sociale qu'a imposée le terme «race» en France, il est impossible de déconstruire les effets actuels de ce concept. Le blogueur américain Scott Wood résume très bien la contre-productivité de ces pratiques, dans son article «Pourquoi ignorer la race, ne fonctionne pas ?»:

«Pourquoi ignorer la race, purement et simplement, ne fonctionne-t-il pas ? Surtout parce que nous sommes allés trop loin avec sa signification. Si la «race» ne signifiait que «la couleur de la peau» alors nous aurions eu une chance. Les apparences sont négociables. Mais dans l'état actuel des choses, nous avons permis que [la race] signifie plus que cela. Maintenant, cela signifie la culture. Cela signifie des systèmes de valeur et de croyance.»

Les systèmes de valeurs et de croyances auxquels Scott Wood fait référence concernent tout autant les Blanc.he.s que les Noir.e.s. Par ce texte, il invite à une déconstruction des représentations qui commence avec le fait de se situer (au sens sociologique, savoir quelle est sa place dans les rapports de pouvoir au sein de la

société), dans le cas qui nous intéresse, en tant que Blanc.he. Et c'est finalement une des conséquences principales de l'affaire Exhibit B: révéler le caractère innommable de la blancheur en France.

Dans un article paru en 2001 et intitulé, *À la frontière des langues*, Cécile Canut écrivait: «nommer c'est faire exister, c'est construire». Quelles perspectives de construction égalitaire peut-on alors attendre d'une société qui refuse de voir et de nommer les instances/rerelations sociales/institutions où se loge le racisme ?

Repenser le racisme

C'est justement cette question des rapports de pouvoir au sein d'un système raciste qui doit être explorée car le racisme est bien plus qu'une question morale ou de relations entre individus. Le racisme se superpose même parfois aux bonnes intentions. Prenons un exemple: j'ai été guide à l'Auditorium de Lyon où je faisais visiter le bâtiment à des groupes de personnes âgées. Quasi systématiquement, l'une d'entre elle venait me voir à la fin pour me dire: «Félicitations, vous vous exprimez dans un français parfait. Je ne sais pas où vous avez appris à parler français comme ça, mais vraiment, je vous félicite».

Etant née à Lyon, je vivais très mal ces insultes déguisées en compliment. Mais les bonnes intentions de la mamie qui tenait ses propos n'étaient pas en question. Elle venait sincèrement me féliciter, tout en étant complètement imperméable au racisme de ses propos qui supposaient que les Noir.e.s n'étaient a) pas français.e.s b) pas articulé.e.s. Et c'est à cet endroit que les chercheur.e.s, les artistes, les journalistes et tou.te.s les personnes ayant accès à la parole publique doivent travailler.

Cette dimension structurelle du racisme suppose que nous occupions des places différentes au sein du même système. Je suis désavantagée en tant que femme noire, par rapport à une femme blanche et encore plus, par rapport au parangon de l'individu privilégié: l'homme blanc. Ça ne fait pas des Blanc.he.s des mauvaises personnes, mais elles doivent apprendre à reconnaître, accepter et interroger leur place dans un système structuré autour de la hiérarchie raciale.

Albert Camus disait: «Mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur de ce monde.» Que dire alors d'une société qui n'arrive même pas à nommer? Il est donc grand temps de redéfinir les termes de l'antiracisme, en commençant par déconstruire le privilège blanc. En voyant et en nommant, la blancheur.

A. G.

PENSER EST-IL LE PROPRE DE L'HOMME ?

Considérer le monde physique comme une machine détachée des humains est l'un des fondements de la modernité et, au temps de René Descartes, ce dualisme a sans doute joué un rôle libérateur.

Par Pablo Jensen

Mais il soulève depuis longtemps des difficultés : si la nature est une matière inerte, inconsciente, soumise à des lois immuables, comment, par exemple, des êtres capables de donner du sens et des buts à leurs actions peuvent-ils émerger ? Deux essais proposent des hypothèses pour sortir de l'aporie. Dans son dernier ouvrage, le Britannique Rupert Sheldrake, docteur en biochimie, diplômé de Cambridge, découvreur du processus de vieillissement cellulaire, critique l'absence de réflexion épistémologique chez nombre de chercheurs. Ainsi, la doctrine du vitalisme, qui pose l'existence d'un principe vital distinct à la fois de l'âme et de l'organisme, et dont dépendraient les fonctions organiques, est dénoncée par les biologistes. Mais par quoi la remplacent-ils souvent ? Par l'hypothèse du «gène égoïste» que popularisa Richard Dawkins en 1976, selon laquelle la sélection naturelle s'effectuerait à l'échelle du gène, avide d'assurer sa propre reproduction : «Nous sommes des machines à survie, des robots programmés à l'aveugle pour préserver les molécules



égoïstes connues sous le nom de gènes.» A moins qu'ils ne lui préférèrent le «programme» génétique, qui suppose — sans preuve — que le code ADN est le programme de l'ordinateur comportemental de l'individu.

Iconoclaste, Sheldrake l'est quand il propose de consacrer 1% du budget de la recherche à des sujets inattendus : est-on vraiment capable de savoir si quelqu'un nous regarde dans le dos ? Les chiens parviennent-ils à anticiper les tremblements de terre ? Pourvu que les recherches soient menées avec la rigueur en usage pour les sujets classiques, on ne voit pas au nom de quoi refuser d'aborder ces questions. Mais, quand il présente l'«idéologie matérialiste» — le monde est matière, l'esprit n'en est

qu'une forme — comme un dogme étouffant la science et recourt pour la dépasser à un mystérieux champ morphique», un «modèle vibratoire d'activité qui interagit avec les champs quantiques» et par résonance permet aux systèmes de maintenir leur identité et de se reproduire, le lecteur est surpris. D'autant qu'il expliquerait selon lui l'hérédité, l'amélioration des scores aux tests de QI au XXe siècle ou la projection de notre esprit dans le futur... Rien d'étonnant si Sheldrake n'a que de vagues hypothèses sur la manière dont ce champ pourrait agir, et profite des arcanes quantiques pour cacher son manque d'arguments crédibles.

Les solutions de rechange au dualisme

proposées par l'anthropologue équatorien Eduardo Kohn, à la suite de son étude des Indiens Runas, dans la forêt amazonienne, ont une tout autre profondeur. Selon lui, la manière humaine d'être au monde est distincte mais «en continuité avec celles des autres êtres vivants». A l'image des tourbillons, qui émergent des courants des fleuves quand les conditions s'y prêtent, la manière spécifique dont nous, humains, nous représentons le monde symboliquement, par l'intermédiaire du langage, émergerait d'autres types de représentation communs à l'ensemble du monde vivant. Ainsi, les animaux se représentent le monde via des «indices», comme les singes qui fuient en entendant un bruit d'arbre qui tombe — signe d'un danger imminent. Plus généralement, si penser revient à «être capable d'apprendre par expérience», alors tout être vivant, pour survivre, est obligé de «penser», même si c'est en étalant cet apprentissage sur des générations, grâce à l'évolution darwinienne. Le dualisme est un artefact qui apparaît quand on détache l'état émergent de sa base : l'homme n'est pas plus isolé dans un monde dépourvu de sens que le tourbillon n'est détaché des autres types de courants qui peuplent le fleuve. L'animisme des Runas n'est pas une croyance irrationnelle, il leur permet de se plonger dans la vaste écologie du «soi» de la forêt, de comprendre comment les autres êtres vivants interprètent le monde, et ainsi de capter une partie de ses richesses. Si nos stratégies peuvent être efficaces, c'est que notre manière de nous représenter le monde, de l'interpréter, émerge de processus semblables qui s'y déroulent...

P. J.
Chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et à l'Ecole normale supérieure de Lyon, auteur de l'essai Des atomes dans mon café crème. La physique peut-elle tout expliquer ?, Seuil, coll. « Points sciences », Paris, 2004.

Résolution du Congrès américain de guerre à la Russie: Préparation de la 3^e Guerre mondiale



Par Giuletto Chiesa

■ Le 4 décembre 2014 restera sans aucun doute inscrit dans la liste des dates qui auront marqué la préparation de la 3^e guerre mondiale. L'écrivain italien Luciano Canfora a publié un intéressant ouvrage intitulé 1914 (chez Sellerio) à 100 ans du début de la Première Guerre mondiale, pour nous rappeler avec sagesse que ce genre d'événement ne naît pas à l'improviste, mais demande une longue préparation dont il nous décrit la progression. A posteriori. Nous sommes peut-être en train de vivre ce même parcours, in media res (*), vers la prochaine guerre.

J'écris ces lignes après avoir lu les 16 pages de la résolution approuvée le 4 décembre par la Chambre des représentants des États-Unis d'Amérique, par 410 votes pour et 10 contre (4 députés républicains et 6 démocrates). Le Congrès US invite le Président à «procéder à un examen du disposi-

tif, de l'état d'alerte et des responsabilités des forces armées des États-Unis, ainsi que des forces des autres membres de l'OTAN, afin de déterminer si les contributions et les mesures de chacun suffisent à remplir l'obligation de légitime défense collective au titre de l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord.»

C'est une déclaration de guerre. Et le nom de l'adversaire est évident à la lecture du reste de la résolution, entièrement consacré à la Russie.

Mais la chose la plus grave dans le paragraphe ci-dessus est le rappel aux «obligations» des alliés de l'OTAN sur la base de l'article 5, qui impose à tout membre de l'Alliance d'intervenir pour défendre n'importe quel autre membre si celui-ci est attaqué. L'Ukraine n'est pourtant pas membre de l'OTAN (du moins, pas encore). Ce qui amène à penser qu'en faisant ainsi, les députés américains annoncent son entrée imminente dans l'Alliance atlantique, en appelant les alliés à prendre en compte, malgré tout, l'obligation d'in-

tervention, si le Grand Frère d'outre-Atlantique le leur demandait. Il faut également tenir compte du fait que, selon la législation américaine, si cette résolution devenait une loi après son approbation par le Sénat, elle permettrait au président des États-Unis de déclarer la guerre à la Russie dans demander d'autres autorisations au législateur.

Les accusations contre la Russie sont celles que nous connaissons déjà, et qui ont mené aux sanctions économiques de la part des États-Unis et de l'Union européenne. Mais le plus stupéfiant est l'usage inconditionnel — dans une résolution d'une telle importance — des mensonges et des falsifications sur la crise ukrainienne que les médias dominants ont utilisés ces derniers mois pour faire monter l'hystérie anti-russe. Les membres du Congrès ont voté à la quasi-unanimité une résolution qui contient toute une série d'invectives, de déclarations de propagande et d'accusations totalement sans fonde-

ment. Au point d'en devenir ridicule quand au paragraphe 34, ignorant royalement les révélations d'Edward Snowden sur l'espionnage généralisé du monde entier par les États-Unis, le Congrès US accuse les Russes de «recueillir illégalement des informations sur le gouvernement des USA.» C'est vraiment l'hôpital qui se moque de la charité.

Remarquons aussi que la résolution passe au vote le jour même où le Pentagone décide l'envoi de 100 chars d'assaut américains vers des destinations d'Europe de l'Est pour — officiellement — «faire face à l'agression russe.» Mais de quelle agression parle-t-on ? Pour citer les propos de Ron Paul (membre du Congrès jusqu'en janvier 2013, républicain très indépendant), «cette résolution n'apporte aucune preuve.» Elle parle abondamment de «violation de la souveraineté de l'Ukraine», mais en ignorant «la participation des USA au renversement du gouvernement élu de Kiev.» L'ex-député du Texas ironise sur la demande de retrait des forces russes de l'Ukraine. «Le gouvernement américain n'a jamais démontré que l'armée russe soit entrée en Ukraine, même s'il dispose de tous les moyens de le vérifier.»

Autre accusation, non seulement infondée, mais fautive, portée à l'encontre de la Russie de Poutine, également relevée par Ron Paul sur son Blog : celle d'avoir envahi la Géorgie en 2008. Il existe pourtant le document contenant les conclusions de l'enquête diligentée par l'Union européenne en décembre de la même année, dans lequel on peut lire que «c'est la Géorgie qui a commencé la guerre de manière injustifiée.» Ce même Ron Paul conteste aussi l'affirmation totalement sans fondement, selon laquelle le Vol MH-17 de Malaysia Airlines a été abattu par un missile lancé par les

rebelles le 17 juillet dernier dans le ciel ukrainien. C'est incorrect, tout simplement parce que le rapport d'enquête ne sera pas publié avant l'année prochaine, et qu'aucune information préliminaire ne permet de conclure que l'avion a été frappé par un missile», de même qu'aucune déclaration n'en attribue la responsabilité à l'une ou à l'autre des parties.»

À la lecture de cette résolution, on a l'impression que ses défenseurs (ceux qui ont voté favorablement) ont forgé leur opinion sur la base des articles de journaux et des reportages de la télévision américaine, sans mener aucune vérification par eux-mêmes. Avec ce résultat désespérant en forme de cercle vicieux, que le mauvais journalisme finit par produire les pires décisions politiques qui soient.

Ron Paul s'interroge et s'indigne du fait que le Congrès des États-Unis, dans lequel il a siégé de nombreuses années, puisse «se prononcer sur la base de mensonges aussi flagrants», ou accuser les adversaires des États-Unis d'actes similaires à ceux commis par ces derniers. Comme lorsque dans le paragraphe 17, la Russie est accusée d'avoir imposé des sanctions à l'Ukraine, alors que «les États-Unis ont frappé la Russie de sanctions économiques et en annoncent de nouvelles pour bientôt.» Qu'un ancien député américain s'aperçoivent et dénoncent ces aberrations ne change rien à la gravité du vote par le Congrès US d'un document qui autorise «l'envoi d'armes létales et non létales» à l'Ukraine, accompagné d'instructeurs militaires américains. Ce n'est rien d'autre qu'une invitation à une intervention militaire à 10 000 km de distance, directement sur le pas de porte de la Russie.

G. C.

Australie

Prise d'otages dans un café à Sydney



Une prise d'otages était toujours en cours, hier, dans un café du centre de Sydney, la plus grande ville d'Australie, où un homme agissant apparemment seul a fait brandir un drapeau noir portant des inscriptions blanches en arabe.

Les négociateurs de la police sont en contact avec lui, mais les autorités n'ont fait aucun commentaire sur ces exigences. D'après des médias australiens, qui s'appuient notamment sur des messages postés sur les réseaux sociaux, l'homme exigerait de s'entretenir directement avec le Premier ministre, Tony Abbott.

Il aurait également affirmé avoir dissimulé deux bombes dans Sydney. La prise d'otage a débuté vers 9h45 (dimanche 22h45 GMT) dans le café Lindt, sur Martin Place. Cinq otages, trois hommes puis deux

employés de l'établissement, ont pu quitter les lieux. On ignore s'ils se sont enfuis ou s'ils ont été relâchés. Les policiers les interrogent. «Notre méthode est de résoudre cette crise aussi pacifiquement que possible. La priorité est d'assurer la sécurité de toutes les personnes concernées», a dit la commissaire adjointe de la police de Sydney, Catherine Burn.

Le quartier, où se trouvent aussi le siège de la banque centrale australienne et des banques commerciales, a été bouclé et des unités d'intervention sont en place. Pas plus qu'elle ne commente les exigences du preneur d'otage, la police n'a précisé le nombre de personnes qu'il retient. «Je ne peux pas spéculer sur le nombre de personnes qui se trouvent toujours dans ce café», a dit Catherine Burn.

Mais la police a indiqué que leur nombre exact était inférieur aux 30 à 40 otages un temps mentionnés par des médias. Andrew Scipione, le chef de la police de Nouvelle-Galles du Sud, avait indiqué auparavant que l'affaire s'orientait sur un «événement terroriste». L'Australie, qui participe à la coalition militaire organisée

par les Etats-Unis contre l'Etat islamique (EI) en Syrie et en Irak, est en état d'alerte élevée. Les autorités craignent des attaques de la part de musulmans australiens de retour des combats au Proche-Orient. En septembre, la police anti-terroriste australienne avait annoncé avoir déjoué une menace imminente de décapitation au hasard et, quelques jours plus tard, un adolescent à Melbourne avait été abattu après avoir attaqué deux membres de l'anti-terrorisme avec un couteau.

Selon la presse australienne, l'inscription qui figure sur le drapeau que le preneur d'otage a fait brandir contre une vitre de l'établissement serait la shahada, la profession de foi de l'Islam qui dit : «Il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah et Mahomet est son Prophète.» La prise d'otages a contraint à l'évacuation de plusieurs bâtiments alentour et a pris de cours les Australiens qui commençaient à se mettre dans l'ambiance de Noël. Le Conseil australien national des imams a dit «condamner sans équivoque cet acte criminel» dans un communiqué commun avec le grand mufti d'Australie. **Reuters**

Glissement de terrain en Indonésie

Le bilan monte à 39 morts et 69 disparus

Les équipes de secours en Indonésie continuent de rechercher des survivants dans la boue, hier, trois jours après un glissement de terrain sur l'île de Java, dont le bilan est monté à 39 morts. De plus, 69 villageois sont toujours portés disparus après les pluies torrentielles qui ont provoqué le glissement de terrain ayant tout emporté sur son passage, vendredi soir, dans la commune de Jemblung, et les chances de retrouver des survivants sont minces, selon les autorités locales. Un précédent bilan faisait état de 32 morts et 76 disparus.

«Les secours ont retiré de nouveaux corps de la boue, portant le bilan à 39 morts», a déclaré, à l'AFP, le porte-parole de l'Agence nationale des catastrophes naturelles, Sutopo Purwo Nugroho. Plus d'un millier de secouristes, parmi lesquels des soldats et des policiers, poursuivent leurs travaux d'excavation avec des bulldozers, des pelles et à mains nues dans les immenses tas de boue rouge qui se sont accumulés dans le village dévasté, situé dans une vallée entourée de collines et de forêts. «Nous prions et espérons pouvoir secourir certains des disparus, mais les chances sont minces», a ajouté Sutopo. Peu après la catastrophe, les efforts des secouristes ont été gênés par des pluies diluviennes, mais la météo s'est améliorée depuis dimanche.

Les glissements de terrain sont fréquents pendant la saison des pluies en Indonésie, pays d'Asie du Sud-Est au climat tropical. Près de la moitié des 250 millions d'habitants vivent dans des zones propices aux glissements de terrain. Outre de telles catastrophes naturelles, le plus grand archipel du monde est également affecté par des séismes et des éruptions volcaniques. **AFP**

Législatives au Japon

Large succès pour le Premier ministre Abe

Le parti du Premier ministre japonais, Shinzo Abe, a remporté, dimanche, une large victoire aux élections législatives que le chef du gouvernement conservateur avait provoquées et transformées en référendum pour ou contre sa politique économique «abonomics».

Le mot «abonomics» désigne la politique engagée par M. Abe de lutte contre la déflation dans laquelle le Japon est resté enlisé de longues années, et qui repose sur trois piliers: largesses budgétaires, souplesse monétaire et promesse de réformes structurelles.

Selon les résultats fournis par la chaîne de télévision publique NHK lundi à 7h heure locale (dimanche 22h GMT), le Parti libéral-démocrate (PLD, droite) a obtenu 291 des 475 sièges en jeu, contre 295 dans la précédente assemblée qui en comptait 480.

Il n'a pas réussi à franchir la barre rêvée des 300 sièges de la chambre basse, mais en conserve néanmoins plus des deux tiers (équivalant à 317 sièges) avec les 35 sièges contrôlés par son allié centriste Nouveau Komeito, quatrième formation en nombre de députés.

La majorité des deux tiers de la chambre des députés permet de valider des lois même en cas de désaccord du Sénat, lequel est également aux mains du PLD. La victoire de la formation de M. Abe ne constitue pas une surprise, tant l'opposition, divisée, était tout sauf en ordre de marche. **Agence**

Chine

Une centaine de jeunes mariées vietnamiennes disparaissent après leurs noces

La police chinoise est à la recherche d'une centaine de «jeunes mariées» vietnamiennes, disparues soudainement après leurs noces avec des célibataires chinois habitant des villages du nord-est de la Chine. Les autorités soupçonnent une arnaque à grande échelle montée par une bande organisée.

Les femmes ont disparu simultanément, fin novembre, en même temps qu'une autre vietnamienne mariée depuis vingt ans à un villageois de la région de Handan, dans la province de Hebei, et qui a joué les entremetteuses en échange de sommes d'argent. «Avec les nouveaux moyens de communication, il est facile pour toutes les jeunes mariées de partir en même temps», souligne un responsable local, qui y voit la main d'un gang, cité par le *China Daily*. Wu Meiyu, l'entremetteuse vietnamienne, a touché en moyenne 100.000 yuans (13.000 euros) par épouse, ajoute le quotidien.

118 garçons pour 100 filles

Confronté à un déséquilibre hommes-femmes, résultant de la politique de l'enfant unique et de la préférence traditionnelle des

parents pour les garçons ainsi que de l'exode rural, de nombreux hommes de la campagne ne trouvent pas de femmes chinoises à leur goût. Et ils se tournent ainsi vers les pays d'Asie du Sud-Est, essentiellement le Vietnam, pour y «acheter» leurs fiancées.

«Comme Wu habite le village depuis longtemps et qu'elle a un petit fils âgé de 6 ans, je ne m'attendais pas à ce qu'elle m'arnaque», a confié Yuan Xinqiang, 22 ans, l'un des «maris floués» au *China Daily*. «Elle réclamait 100.000 yuans si les deux mariés étaient jeunes, plus si l'homme était plus âgé et moins si la femme était plus vieille.» Yuan ajoute que sa femme était «calme et douce» et qu'elle avait réussi à «gagner sa confiance»... avant de prendre la fuite.

En Chine, où 118 garçons naissent pour 100 filles, le mariage a pris des allures de transaction financière, particulièrement dans les provinces reculées. Les célibataires ruraux peuvent dépenser jusqu'à 400.000 yuans, pour «séduire» une femme. Autour de Handan, ils doivent pouvoir offrir «1,5 kg et un vroom», c'est-à-dire une liasse de 100.000 yuans, en coupures de 100

et pesant un kilogramme et demi, et une voiture. Ils doivent aussi proposer une maison, avec cuisine équipée et des revenus stables avant qu'une future promise potentielle envisage même d'étudier leur proposition.

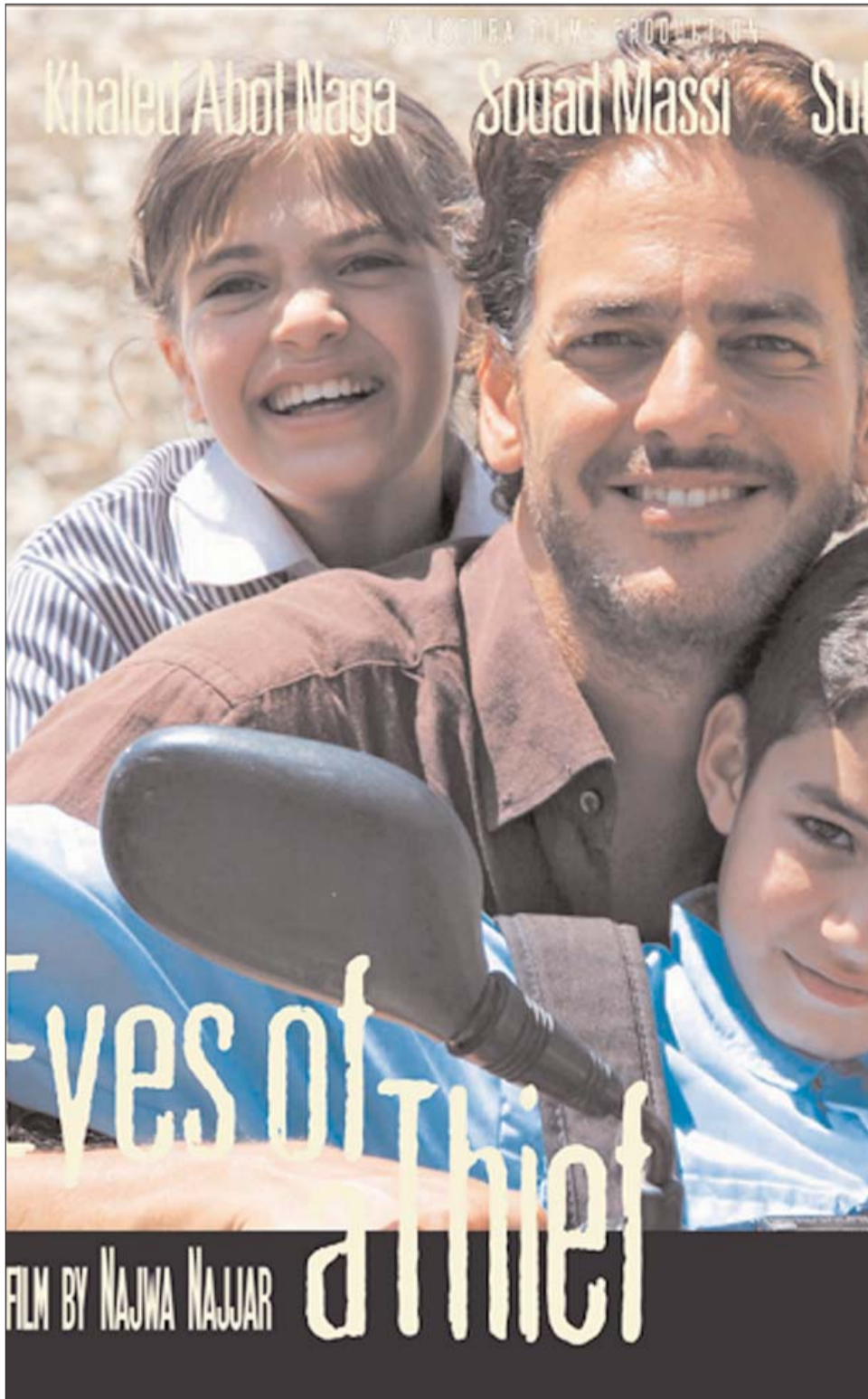
Ce montant est hors de portée pour beaucoup d'hommes et à l'origine d'un «commerce» international, souvent apparenté au trafic d'êtres humains. Les journaux chinois pullulent d'histoires de femmes enlevées dans des campagnes pauvres, en Chine comme à l'étranger, et vendues en mariage. «La loi chinoise interdit le commerce d'épouses chinoises et il est aussi interdit d'acheter des Vietnamiennes. Nous devons combattre durement les trafic d'êtres humains et la fraude au mariage», rappelle Chen Shiqu, un célèbre policier dans un message posté en ligne.

Cependant, ce phénomène ne semble pas prêt de disparaître. D'ici 2020, la République populaire devrait compter quelque 20 millions d'hommes célibataires, selon les prévisions du gouvernement. **Le Figaro**

Film *Eyes of a thief*

La beauté diluée dans l'atrocité

Onze soldats israéliens assassinés, c'est ce que l'on peut lire en introduction du film de la réalisatrice et scénariste palestinienne, Najwa Najjar. Le film tournera autour de cet événement, comme un noyau exprimant la dualité et même l'absurdité de la situation des Palestiniens.



Par Nedjma Baya Merabet

Le film est une coproduction algéro-palestinienne qui donne les rôles principaux à la chanteuse et auteure Souad Massi, et à l'acteur égyptien

Khaled Abol Naga. Un drame psychologique qui se greffe sur le champ d'un conflit israélien interminable. Malgré un côté légèrement manichéen dans son approche des personnages, voire même d'inspiration de conte de fées, avec une belle fin à peine

suggérée, certains personnages, notamment l'enfant prénommée originellement Nur, puis Malak par sa mère adoptive, sont toutefois saisissants de plausibilité. A vrai dire, si l'on venait à creuser un peu plus, les personnages ne sont pas si simples à cerner.

C'est sans doute la petite faiblesse que l'on peut reprocher à une mise en scène brillamment orchestrée dans ses flash-backs qui tombent à point nommé et des éléments de référence qui donnent tout son relief au scénario. Tareq (interprété par Khaled Abol Naga) est un ingénieur en hydraulique palestinien, chrétien, qui devait avoir une vie heureuse, autant que faire se peut quand on est Palestinien, avec une femme aimée et une enfant unique. On le voit au début blessé et réfugié dans un monastère avant de devoir s'enfuir à l'arrivée de l'armée israélienne. A sa sortie, il veut retrouver sa famille, apprend que sa femme est décédée et sa fille disparue dans les méandres d'un pays sens dessus-dessous.

Les complications se projettent sur l'écran avec une fluidité de la mise en scène affirmée. C'est en partant à sa recherche qu'il trouvera Lila, la jeune femme algérienne (du moins par sa mère, interprétée par Souad Massi) qui a adopté la petite ainsi qu'un autre petit garçon après la mort de Rashida qui s'occupait d'un orphelinat et qui avait emmené la petite après la disparition de sa mère. Malak, ou plutôt Nur est une jeune fille fougueuse, révoltée, à l'esprit vif et qui ne se laisse pas faire.

La mise en scène de sa colère est captivante, et les éléments psychologiques du personnage sont sans doute les plus appréciables du film. On la voit ici voler des outils qu'elle revend à des gamins, ou là, tenir tête à des adultes pour obtenir son argent, ou encore craquer sous le poids d'une trop grande souffrance. Elle veut participer à un concours de billard, et c'est ainsi que Tareq pourra l'approcher et construire une relation filiale non déclarée avec elle.

Il tombe petit à petit amoureux de Lila et tente de la dissuader d'épouser Adel, un homme d'un certain âge prêt à assumer la famille de Lila. Dangereux et fourbe, ce dernier deviendra l'ennemi juré de Tareq au fur et à mesure de l'avancée de l'histoire. Adel est, lui aussi, un personnage pas vraiment à principes, intéressé et même traître à sa communauté.

C'est lui qui découvrira petit à petit que Tareq, et pourquoi il a fait des années de prison. C'est à la fin du film que l'on peut comprendre que les 11 soldats israéliens ont été tués par le héros du film qui n'en pouvait plus de se tenir les bras croisés, et qui laissera une lettre à sa fille.

Adel finira par être découvert le jour de son mariage, qui finalement n'aura pas lieu, et tous les éléments jusqu'ici qui jetaient presque la confusion dans un scénario d'imbrication finissent par déclarer tout leur sens.

Une belle histoire, parfaitement orchestrée dans une mise en scène maîtrisée, fluide,

et qui emporte l'attention du spectateur. La réalisatrice peut promettre de beaux chefs-d'œuvre pour peu qu'elle apprenne à diluer un peu plus son approche quelque peu manichéenne, car avec sa capacité de mise en scène d'horloger, elle pourra exprimer toute la complexité du genre humain, avec sa beauté et sa laideur confondues.

N. B. M.

Séminaire sur «les espaces du spectacle théâtral», Sortir le théâtre d'un «espace clos» vers un espace ouvert

Les participants à un séminaire sur les espaces du spectacle théâtral, organisé hier à l'université de Batna, en marge du Festival du théâtre amazigh, ont appelé à «sortir le théâtre de son espace clos pour l'espace ouvert du spectacle traditionnel».

Pour le Dr Djamila Mustapha-Ezzakey, de l'université de Tipasa, cette idée n'est pas nouvelle, puisque les premiers dramaturges algériens, à l'instar de Kateb Yacine et de Abdelkader Alloula, ont tenté de sortir leur théâtre de «la boîte noire italienne» vers l'espace ouvert des places publiques et des marchés populaires dans une sorte de retour vers les premières formes de l'avant-théâtre à l'exemple de *El Hakawati*, *El Berrah* et *El Goual*.

Le chercheur en théâtre, Abdennacer Khelaf, de l'université de Jijel, a relevé qu'en Europe, cette tendance est exprimée par «le post-dramatique» qui veut que le théâtre aille vers les spectateurs et renonce au prestige des salles.

M. Khelaf a cité, à ce propos, la pièce *Djeha* produite par Masrah Ettaj de Bordj Bou Arréridj et présentée au Festival national du théâtre humoristique.

Une pièce dans laquelle, a-t-il relevé, le metteur en scène, Rabie Kechi, a réussi la gageure de sortir le théâtre vers l'espace traditionnel ouvert. Pour ce chercheur, *El Helqa* du défunt dramaturge Abdelkader Alloula était jouée en salle et sa dernière oeuvre, *Arlequin*, a consacré son retour à la forme du théâtre à l'italienne.

De même, Abdelhamid Gouri de Annaba n'a pas réussi à quitter la boîte italienne, mais y fait, au contraire, introduire le spectateur, a ajouté M. Khelaf qui a proposé de tenir le Festival national de théâtre amazigh qui se tient actuellement à Batna en plein air, mais pas en hiver «pour ne pas regretter la chaleur de la salle».

M. Abdallah Seddiki, de l'université de Béjaïa, a rappelé de son côté, que dans le patrimoine de l'Ahaggar et du Tassili, tous les spectacles et activités culturelles ont lieu en plein air, loin de tout espace clos.

Ce séminaire de deux jours abordera plusieurs thèmes dont, notamment les espaces traditionnels dans le théâtre amazigh, et la scénographie et le décor dans l'expression de la dimension identitaire.

Pour Leïla Benaïcha, présidente du séminaire, la rencontre a pour but de concevoir une approche esthétique pour le théâtre amazigh, fondée sur les traditions locales et faisant appel aux techniques modernes de sorte à enrichir le théâtre national.

R. C.

Concerning Violence

Un tract violent mais ...

Le documentaire de Göran Hugo Olsson est une sorte d'épopée violente et affirmée, qui propose de revoir le phénomène du colonialisme via le prisme de lecture de Franz Fanon.

Le texte qui tire la trame du documentaire est principalement une composition d'extraits de *Les damnés de la Terre*, l'essai choc interdit en France à sa parution du brillant psychiatre, mort trop tôt, avant même de voir l'indépendance du pays qu'il avait choisie de rallier.

Le documentaire commence par montrer une dame lisant des textes résumant les grands axes de la pensée de Fanon, ou encore les positions de Sartre avant de

plonger le spectateur dans l'horreur des images d'une Afrique subsaharienne meurtrie.

La voix off sensuelle de la chanteuse Lauryn Hill absorbe les oreilles et accompagne des archives inédites, soit d'images atroces des colonisés massacrés, soit celles des soldats des nations colonisatrices, soit de leaders insurgés contre l'impérialisme tels que Thomas Sankara le Burkinabé, ou encore d'un couple de missionnaire hollandais venus "civiliser" des Africains, et ne trouvant pas de réponse claires à donner, ne serait-ce que vis-à-vis de leur chère bible.

L'accent est ici mis sur la nécessité

d'une violence plus grande que celle des oppresseurs pour libérer autant l'esprit que les terres de l'Afrique. Cependant, on se dit à certains moments qu'il est étrange que le cas radical de l'Algérie, pourtant cas d'école de la lutte anti-colonialiste n'ait pas été cité un instant, ou encore que le Libéria soit présenté comme un pays issu de frontières naturelles d'une réalité préexistante du colonialisme. De plus, on peut noter parfois une insistance hors de propos sur les souffrances des soldats coloniaux menés à la défaite par des résistants farouches. Une sorte de décalage ponctuel entre le texte et l'image.

N. B. M.

«PAROLES DE FEMMES»

"Quand la colère emplit ton cœur, ne laisse pas ta langue aboyer en vain."

Sappho



FEMMES

ILS ONT DIT :

"La colère vide l'âme de toutes ses ressources, de sorte qu'au fond paraît la lumière."

Friedrich Nietzsche

ACTUS-FEMMES Page animée par Tinhinan

Agée de 22 ans - Miss Afrique du Sud décroche l'écharpe de Miss Monde

L'élection au titre suprême s'est tenue hier à Londres. Parmi les candidates favorites au titre de Miss Monde se trouvait Rolene Strauss.

Agée de 22 ans, Miss Afrique du Sud a damné le pion à Miss France, Flora Coquerel. Tous les espoirs étaient permis pour Flora Coquerel après le sacre de Marine Lorphelin au titre de première dauphine de Miss Monde en 2013. Mais le rêve de Miss France 2014 s'est rapidement achevé, puisque la jeune femme a été éliminée avant les quarts de finale de l'élection de Miss Monde. Malgré une côte de 14/1 chez Ladbrokers - spécialistes des paris british -, notre Orléanaise s'est fait damée le pion par une autre sérieuse prétendante, Rolene Strauss. Miss Afrique du Sud remporte ainsi le prestigieux titre de Miss Monde 2014. A tout juste 22 ans, l'étudiante en quatrième année de médecine succède à la Philippine Megan Young. Du haut de son 1,77 mètre, la belle brune était la favorite des bookmakers britanniques. Parmi les 121 candidates concourant dans cette compétition, se trouvent Edina Kulcsar (Miss Hongrie) et Elizabeth Safrit (Miss Etats-Unis), respectivement première et deuxième dauphines. La nouvelle Miss Monde n'a pas hésité à partager son émotion. «Afrique du Sud, c'est pour toi!», a-t-elle lancé depuis l'auditorium de l'Excel London, où était organisé le concours de beauté. Et d'ajouter: «Je vais me préparer pour ce qui va arriver. C'est une énorme responsabilité». Féru de golf et de vélo, Rolene Strauss est également une passionnée de musique.

Au programme de la Miss Monde fraîchement élue, une visite au Honduras pour la construction d'une école. L'établissement portera le nom de Miss Honduras, María José Alvarado, et de sa soeur, Sofia Trinidad Alvarado. Les deux jeunes femmes avaient été retrouvées sans vie le mois dernier dans un petit village au nord du pays.



ANTI-ÂGE

quels actifs naturels pour soigner les peaux matures ?



Avec l'âge, la peau change d'aspect. Moins ferme, moins tonique, elle demande une attention toute particulière.

Certains actifs naturels vont être utiles pour traiter les signes du vieillissement. Comment prendre soin de sa peau mature ?

Les conseils d'une spécialiste en cosmétique naturelle.

PEAU MATURE : CE QUI LA DÉFINIT

Avec l'âge, la peau commence à se dégrader. Les signes du vieillissement apparaissent : rides, perte de fermeté, sécheresse cutanée,

taches pigmentaires. Ces symptômes trouvent leur origine dans le derme, en particulier à la diminution du collagène et des fibres d'élastine (qui constituent le matelas de soutien de la peau).

SES BESOINS

Pour ralentir le vieillissement cutané, on doit aider la peau mature à se régénérer et à résister aux agressions extérieures et au stress oxydatif (radicaux libres).

LES ACTIFS NATURELS ADAPTÉS

Pour traiter les rides : on privilégie les soins bio et/ou recettes cosmétiques naturelles contenant des actifs anti-âge comme la Centella asiatica, le Mimosa tenuiflora ou encore l'huile essentielle de mélisse. Ces anti-oxydants vont stimuler les fibroblastes (cellules de soutien de la peau) et favoriser la fabrication de collagène.

Pour prévenir les taches pigmentaires : la criste marine, le réglisse, l'extrait de mûre vont stimuler la production naturelle de mélanine, le pigment de la peau.

Pour maintenir la fermeté : la chlorella vulgaris, l'extrait de bouleau blanc et la prêle possèdent des vertus raffermissantes qui peuvent restaurer la tonicité et la fermeté de la peau.

UN SOIN ANTI-ÂGE MAISON

Ce masque antioxydant au chocolat nourrit, protège et adoucit la peau. Recette propo-

sée par Natacha Thibault dans Mes 50 meilleures recettes cosmétiques (éditions Grancher).

INGRÉDIENTS :

- 50 g de chocolat noir bio
- 1 goutte d'huile de noix de coco
- 2 gouttes d'huile essentielle d'ylang-ylang

Mode d'emploi
Dans un bol en verre ou en inox, faites fondre le chocolat et l'huile de noix de coco au bain-marie

Laissez refroidir et ajoutez l'huile essentielle (pas au-dessus de 40 °C sinon elle perd ses propriétés).

Étalez le masque sur le visage à l'aide d'un pinceau en évitant le contour des yeux et des lèvres.

Laissez poser 10 à 15 minutes et rincez à l'eau tiède.

FORME

Étirez-vous comme un chat

Lions dans la savane, tigres dans la jungle ou gros matous sur le tapis du salon, tous les félins s'étirent au réveil. Nous devrions faire comme eux, car l'étirement permet d'éliminer les crispations musculaires, dénoue les raideurs phy-

siques et aide à évacuer les tensions nerveuses et émotionnelles.

Le principe est simple : au réveil, encore couché(e), étirez bras et jambes comme si vous vouliez grandir. Puis, alternativement, repliez chacun de vos bras jusqu'à

l'épaule, relâchez vos muscles et étirez-les à nouveau. Faites de même avec vos deux jambes. Pendant que vous vous étirez, respirez calmement et profondément. Les brumes du sommeil s'évanouiront rapidement et votre tonus reviendra.



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante **Naima MAHMOUDI** • Directeur de la publication **Aïssa KHELLADI** •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : **021.78.14.16** -

Fax : **021.78.14.17** - Service Publicité : **021.78.14.17** • Email : **Lesdebats@hotmail.com** •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression **SIA** • Publicité **ANEP** 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : **021.73.30.43**

MC Alger

Chaouchi manquera beaucoup au Mouloudia

Le portier-vedette du Mouloudia d'Alger, Fawzi Chaouchi, manquera beaucoup au Doyen qui devra se passer de ses services pour la prochaine journée du championnat de Ligue face au MCO. Le gardien des Verts et Rouge avait reçu un coup à la cuisse, lors du dernier match de Coupe d'Algérie face au CS Constantine, après un choc avec un joueur constantinois.

Le verdict a été difficile pour le gardien. Le médecin du club a diagnostiqué une déchirure au niveau de l'isio-jambier droit, ce qui nécessite un repos de dix jours. Chaouchi, qui espérait jouer face



aux Hamraoua, devra se faire à l'idée qu'il ne pourra pas apporter son aide à l'équipe. Le MCA a pourtant besoin de tout le monde pour enregistrer un résultat positif afin de sauver l'équipe qui se trouve dans une situation très délicate et reste scotchée à la dernière place du classement de la Ligue 1.

C'est le remplaçant, Djemili qui prendra sa place lors de cette rencontre et tentera de donner ce plus qu'on attend de lui. Par ailleurs, et malgré la déception de la défaite face au CSC, le technicien portugais et premier responsable de la barre technique du MCA, Artur Jorge, avoue que son équipe a fait

du mieux qu'elle pouvait lors de cette confrontation, même si la réussite n'a pas été au rendez-vous surtout pour ce qui est des attaquants qui n'ont pas été performants.

Pour lui, la Coupe n'est pas l'objectif de l'équipe qui devra se concentrer maintenant sur le championnat pour mieux faire et sortir de la zone rouge. Il souhaite que les joueurs se ressaisissent vite et puissent se relancer pour enregistrer un bien meilleur parcours. La mission ne sera pas de tout repos lors des prochains matchs qui seront difficiles à négocier.

Imad M.

Ligue 1 Mobilis (14^e journée)

Le derby CSC-ESS le 20 décembre

Le match CS Constantine - ES Sétif, comptant pour la 14^e journée de Ligue 1 algérienne, a été programmé pour le samedi 20 décembre, à 18h, au stade Hamlaoui de Constantine, a annoncé, dimanche, la Ligue de football professionnel (LFP). Une programmation qui intervient seulement 24h après l'élimination de l'Aigle Noir en coupe du Monde des clubs, actuellement en cours au Maroc, et qui permettra donc à l'ESS de «réintégrer» le championnat national de Ligue 1, juste après son match de classement pour la 5^e place, mercredi (17h), au stade de Marrakech, face aux Australiens de Sydney Wanderers. La LFP avait temporisé avant d'annoncer cette programmation, le temps de connaître le parcours des Sétifiens dans ce «Mundialito», en cours du 10 au 20 décembre dans le royaume. La LFP a rappelé, par ailleurs, le déroulement du match MC Oran-MC Alger à huis clos, le samedi 20 décembre, à 18h, au stade Zabana, pour le compte de la même journée. En Ligue 2 Mobilis de football, la 14^e journée a été programmée le vendredi 19 décembre, et tous les matchs débiteront à 15h, sauf le choc JSM Béjaïa - RC Relizane, dont le coup d'envoi sera donné à 18h, au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa.

Championnat arabe d'escrime (1^{re} journée)

Domination des Algériens

La sélection algérienne d'escrime (filles-garçons) a dominé les débats lors de la première journée du Championnat arabe qui se déroule à Casablanca (Maroc), en remportant deux médailles d'or, une en argent et trois en bronze. La domination algérienne a été enregistrée dans les épreuves des deux armes (fleuret et sabre), avec un podium 100% algérien au sabre féminin grâce au quatuor Abdiche Sonia (1^{re} place), Lahfaya Amira (2^e place), Atrouze Sarah et Boungab Abik (3^e place). Les garçons algériens ont fait presque la même chose au fleuret, en récoltant l'or et le bronze par Djitli Roman et Mabed Yanis. L'Algérie est présente dans la compétition (seniors) arabe avec 11 escrimeurs dont 7 filles, dans deux armes (sabre et fleuret). La sélection nationale participe dans deux armes (fleuret et sabre), avec sept escrimeurs au fleuret, parmi eux quatre de la gent féminine, alors que dans la spécialité sabre, l'Algérie est représentée par quatre filles. Les participantes sont Zarabib Khadidja, El-Houari Narimène, Adjabi Feriel (Fleuret dames), et Atrouze Sarah, Abdiche Sonia, Lahfaya Amira, Hayat Sabah et Boungab Abik (Sabre dame). Chez les garçons, il y a Heroui Salim, Victor Sintes, Mabed Yanis et Djitli Roman, dans la spécialité fleuret. Selon le programme établi, la compétition par équipes a eu lieu hier, avec le fleuret masculin, sabre féminin et épée féminine (éliminatoires et finales). La dernière journée, mardi, verra l'entrée en lice des équipes de l'épée et sabre masculine et le fleuret féminin (éliminatoires en matinée et finales en après-midi).

Equipe nationale

Boudebouz, Mandi et Feghouli décisifs

L'international algérien du SC Bastia, Ryad Boudebouz, a grandement contribué à la victoire de son équipe, samedi soir, face au Stade Rennais (2-0) pour le compte de la 18^e journée de Ligue 1 française de football, étant l'auteur du premier but qui a libéré les Corses, à un moment crucial de la partie (45').

L'ancien Sochalien (24 ans) est confronté à une rude concurrence chez les Verts, en présence de joueurs talentueux à l'instar de Yacine Brahimi, Sofiane Feghouli et Abdelmoumène Djabou, mais il a «attiré l'attention sur lui au bon moment» grâce à ce but, car le sélectionneur national Christian Gourcuff, va dévoiler, dans 24 heures, la liste des 23 joueurs concernés par la CAN-2015. C'est donc une bonne chose pour Boudebouz dans la perspective d'une

éventuelle convocation en équipe nationale. L'international algérien du Stade de Reims, Aïssa Mandi, s'est lui aussi distingué au cours de cette 18^e journée de Ligue 1 française, étant l'auteur d'un joli but égalisateur (2-2) face à Evian-TG, avant que Diego ne redonne l'avantage au Rémois (3-2) à dix minutes du coup de sifflet final.

Tout comme Boudebouz, Mandi (23 ans) est confronté à une rude concurrence chez les Verts, et il a choisi le bon moment pour montrer au sélectionneur algérien, Christian Gourcuff, qu'il est en forme et apte à apporter le plus qu'on attend de lui sous les couleurs de l'équipe nationale. Ce qui est également le cas du meneur de jeu Sofiane Feghouli, auteur d'un doublé, samedi soir, face au Rayo Vallecano (3-0) pour le compte de la 15^e

journée du championnat espagnol de première division. Mis à part le milieu de terrain de Newcastle United, Mehdi Abeid, souffrant actuellement d'une blessure au gros orteil du pied droit, les internationaux algériens «potentiellement sélectionnables» pour la CAN-2015 sont tous sortis indemnes de leurs derniers matchs de championnat, avec leurs clubs respectifs.

Une disponibilité qui soulage le sélectionneur national Christian Gourcuff, à désormais quelques heures de l'annonce de la liste des 23 joueurs concernés par le déplacement en Guinée équatoriale, le Français ayant clairement exprimé son désir de continuer à travailler avec ses habitués titulaires, et son souhait de «ne pas chambouler le groupe» qui a réussi un bon parcours pendant la phase des éliminatoires.

Badou Zaki

«Je n'ai jamais dit que l'Algérie sera éliminée au premier tour»

Le sélectionneur du Maroc, Badou Zaki, s'est défendu d'avoir manqué de considération à la sélection algérienne avant sa participation en Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) en Guinée équatoriale. Un journal marocain a rapporté, vendredi, des propos de l'ancien portier des Lions de l'Atlas dans lesquels il aurait prédit une élimination prématurée des Verts lors du rendez-vous continental du 17 janvier au 8 février prochain. «Je n'ai jamais fait une telle déclaration. J'ai beaucoup de respect et d'admiration pour la sélection algérienne qui m'empêchent de dire cela. Mes propos ont été tout simplement déformés», a-t-il dit à l'APS à Rabat en marge de la Coupe du monde des clubs où il exerce en tant que consultant technique de la FIFA. «Avec un groupe C aussi relevé composé de quatre grosses cylindrées (Algérie, Ghana, Afrique du Sud et Sénégal, ndr), la CAN per-

dra forcément deux très bonnes sélections pour la suite du parcours. Et c'est ce que j'ai déclaré exactement», a-t-il encore précisé. Le driver marocain, dont la sélection est disqualifiée de la prochaine édition du rendez-vous continental après la délocalisation de la CAN du Maroc vers la Guinée équatoriale, n'a pas tari d'éloges sur la formation algérienne, «une équipe que j'admire beaucoup, poursuit-il, notamment après son parcours en coupe du monde au Brésil où elle a honoré le football arabe et africain». Lors du Mondial brésilien, les Verts s'étaient qualifiés pour la première fois de l'histoire aux huitièmes de finale, avant qu'ils ne soient éliminés par l'Allemagne, future championne du monde (2-1, a.p.). Zaki a prédit au passage que les deux sélections qui vont se qualifier aux quarts de finale auront de grandes chances pour animer la finale.

Equitation

Le cavalier Hamdani Kamel de Tiaret remporte le trophée fédéral

Le cavalier du CH Emir Abdelkader (Tiaret), Hamdani Kamel a remporté le trophée fédéral du concours national de saut d'obstacles de la catégorie seniors, clôturé samedi en fin de journée au centre équestre Cheikh Bouamama de Aïn Defla. Le cavalier Hamdani, qui montait Lindj, a été couronné après avoir réalisé un sans-faute avec le chrono de 53'38, devançant Mohoub Amine du club hippique de Metidja Blida montant Carrefour, crédité d'un chrono de 55'48. La troisième place est revenue au cavalier Souilem Mohamed du club équestre de Relizane, enfourchant Utile de

forêt qui a réalisé 61'47.

Les trois cavaliers ont livré une prestation «honorabile» dans l'ensemble avec une série de sans-faute enregistrée pendant la compétition en offrant un beau spectacle aux amateurs d'épreuves hippiques venus nombreux, selon les organisateurs. Cette compétition de deux jours, organisée par le club équestre Forsane Doui de Aïn Defla en collaboration avec la Fédération équestre algérienne (FEA), a réuni 48 cavaliers et cavalières seniors de 1^{er} et 2^e degrés enfourchant des chevaux open, n'ayant pas participé au championnat national 2014,

issus des différents clubs équestres du pays.

En clôture de ce rendez-vous équestre, des trophées et des médailles ont été remis aux vainqueurs, en présence des membres de la Fédération équestre algérienne et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Aïn Defla. Ce concours, créé en 1998 et qui vient clôturer la saison sportive, constitue un tremplin pour les cavaliers qui n'ont pas participé au championnat national, dans le but de découvrir de nouveaux talents.

Tribunal criminel d'Alger 140 affaires criminelles programmées

Le tribunal criminel près la cour d'Alger, examinera du 18 janvier au 12 mars 2015 près de 140 affaires criminelles dont 27 liées au terrorisme, indique le rôle complémentaire des affaires criminelles pour l'année 2014 dont l'APS a reçu dimanche dernier une copie.

Ces affaires viennent s'ajouter au premier rôle comptant 165 affaires, soit un total de 305 affaires criminelles à examiner lors de la 2^{ème} session criminelle de l'année 2014.

Le tribunal criminel devra se prononcer sur l'affaire des acolytes et proches du terroriste, Abdelhamid Abou Zeid (21 janvier), accusés d'appartenance à un groupe terroriste soutenant des groupes terroristes activant le sud algérien, dirigés par El Para, Mokhtar Belmokhtar et Abdelhamid Abou zeid et spécialisés dans l'enlèvement de touristes étrangers, trafic de drogue et financement de groupes terroristes.

Le 11 mars prochain, le tribunal examinera une nouvelle affaire impliquant Mokhtar Belmokhtar, poursuivi avec cinq autres individus, dont Ghedir Mohamed (Abou Zeid), pour appartenance à un groupe terroriste armé, homicide volontaire, agression, incitation au port d'arme et atteinte à l'ordre public.

Le même tribunal traitera, le 2 février prochain, l'affaire des 34 présumés terroristes accusés de constitution d'une organisation terroriste, homicide volontaire, enlèvement moyennant une rançon et pose d'explosifs sur la voie publique. Le 9 mars prochain, il sera question de l'affaire des 20 présumés terroristes dirigés par Abdelmalek Droukhal et Abdelmoumène Rachid, chargé de la collecte de fonds destinés aux groupes terroristes pour l'exécution d'attentats à l'explosif ayant ciblé le siège du secteur militaire et un hôtel à Bouira. Ce groupe est également impliqué dans plusieurs assassinats d'éléments de la sûreté dans les années 1990, outre des enlèvements moyennant une rançon.

Le 28 janvier 2015, le tribunal criminel se prononcera sur l'affaire des 15 présumés terroristes, impliqués en 2008 dans un attentat à l'explosif ayant fait plusieurs morts à Beni Amrane (Boumerdès). L'attentat visait une patrouille d'éléments de la sécurité routière relevant de la Gendarmerie nationale à Souk El Had, chargée de la protection de ressortissants étrangers appartenant à la société française Razal, chargée des travaux de réouverture du tunnel de Aumale, à la sortie est de la ville de Beni Amrane. Le même jour, le tribunal aura à examiner l'affaire de Gasmi Saleh, chargé de la communication à l'organisation terroriste Aqmi, arrêté le 16 décembre 2012. Il est poursuivi pour formation d'un groupe terroriste, détention d'armes et de munitions interdites, faux et usage de faux. De nouvelles affaires ont été enrôlées lors de cette session criminelle impliquant des terroristes connus dont Gouri Abdelmalek alias Khaled Abou Souleimane, émir de la Katiba Jound El Khilafa, qui avait prêté allégeance à l'organisation auto-proclamée «Etat islamique» Daech. Il s'agit également d'affaires relevant du Droit commun liées au trafic de drogue outre l'enrôlement de 18 affaires liées à la Constitution de groupes criminels spécialisés dans le trafic de drogue dont certains composés d'étrangers. Le rôle complémentaire compte trois autres affaires de corruption (dilatation de deniers publics), outre des affaires d'homicide volontaire, de viol, d'enlèvement, de faux et de vol dans le cadre d'une association de malfaiteurs, outre une affaire d'évasion fiscale.

R. N.



CAN 2015

Foued Kadir, la surprise de Gourcuff dans la liste des 23



Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie de football, Christian Gourcuff, a dévoilé, hier, la liste des 23 joueurs retenus pour prendre part à la Coupe d'Afrique des nations, CAN 2015 prévue du 17 janvier au 8 février prochain en Guinée équatoriale. La liste est formée de 21 joueurs évoluant à l'étranger contre deux (Doukha et Zemmarouche), exerçant dans le championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis. La présence du milieu offensif Kadir Foued (Bétis Séville-Espagne) dans la liste des 23, constitue la grande surprise de Christian Gourcuff. L'ancien joueur de l'O Marseille qui n'avait pris part à aucun match des éliminatoires de la CAN 2015, enregistre son retour en sélection après avoir manqué le mondial 2014. Le technicien français a renouvelé d'autre part sa confiance à tous les joueurs ayant pris part à la campagne des qualifications de la CAN 2015. Parmi les 23 retenus pour le rendez-vous africain, 18 joueurs avaient participé à la Coupe du monde 2014, l'été dernier au Brésil. La liste est marquée également par la présence du jeune défenseur de l'Olympique lyonnais Zeffane Mehdi qui avait effectué son baptême de feu contre le Mali (0-2) le 19 novembre à Bamako et du milieu de terrain, Mehdi Abeid (New Castle) actuellement blessé. En revanche, l'attaquant Nabil Ghilas (Cordoue-ESP) a été écarté de l'équipe et ne sera pas du voyage en Guinée équatoriale. D'autre part, Christian Gourcuff a établi une liste de réservistes constituée de sept joueurs évoluant tous dans les championnats européens

dont la grande nouveauté est la sélection de Mesloub Walid (FC Lorient- France). Au premier tour de la CAN 2015, l'Algérie évoluera dans le groupe C avec le Ghana, l'Afrique du Sud et le Sénégal. Les Verts entameront la compétition contre les Bafana et Bafana le 19 janvier à Mongomo avant de croiser le fer contre le Ghana le 23, et le Sénégal, le 27 janvier.

Liste des 23 joueurs retenus :

- 1-Abeid Mehdi (Newcastle/ Angleterre),
- 2-Belfodil Ishak (Parma/ Italie),
- 3-Belkalem Essaid (Trabzonspor/ Turquie),
- 4-Bentaleb Nabil (Tottenham/ Angleterre),
- 5-Bouguerra Madjid (Fujaira/ Emirats arabes unis),
- 6-Brahimi Yacine (FC Porto/ Portugal),
- 7-Djabou Abdelmoumen (Club Africain/ Tunisie),
- 8-Doukha Izzeddine (JS Kabylie/ Algérie),
- 9-Feghouli Sofiane (FC Valence/ Espagne),
- 10-Ghoulam Faouzi (SSC Naples/ Italie),
- 11-Halliche Rafik (SC Qatar/ Qatar),
- 12-Kadir Foued (Bétis Séville/ Espagne),
- 13-Lacen Medhi (Getafe/ Espagne),
- 14-Mahrez Riyad (Leicester/ Angleterre)
- 15-Mandi Aissa (Reims/ France),
- 16-Mbolhi Rais (Philadelphie/ USA),
- 17-Medjani Carl (Trabzonspor/ Turquie),
- 18-Mesbah Djamel Eddine (Sampdoria Gênes/ Italie)
- 19-Slimani Islam (Sporting/ Portugal),
- 20-Soudani Hilal Al Arabi (Dynamo Zagreb/ Croatie),
- 21-Taider Saphir (Sassuolo/ Italie),
- 22-Zeffane Mehdi (O Lyon/ France)
- 23- Zemmamouche Mohamed Lamine (USM Alger)

Réservistes :

- 1-Cadamuro Liassine (Osasuna/ Espagne),
- 2 Guedioura Adlane (Watford/ Angleterre)
- 3-Mostefa Sebaa Mehdi (FC Lorient/ France),
- 4-Mesloub Walid (FC Lorient/ France)
- 5-Boudebouz Ryad (SC Bastia/ France),
- 6-Kashi Ahmed (FC Metz/ France)
- 7-Bounedjah Baghdad (Etoile du Sahel/ Tunisie).

Impliqués aussi dans le blanchiment d'argent

Des trafiquants de drogue risquent la perpétuité

Des peines allant de trois ans de prison ferme à la réclusion à perpétuité ont été requises hier par le procureur général près le tribunal criminel d'Alger contre 10 individus accusés de trafic de drogue.

Le procureur général, Larbi Akrouti, a ainsi requis l'emprisonnement à vie contre huit individus, membres de cette bande organisée spécialisée dans le trafic de drogue.

Selon l'arrêt de renvoi, les services de sécurité ont découvert que cette bande était en possession de près de trois quintaux de cannabis en 2008 dans la commune de Kouba (Alger).

Le procureur a aussi requis 20 ans de réclusion criminelle contre un autre accusé pour

avoir empêché les services de sécurité de faire leur travail ainsi que trois ans de prison pour non dénonciation d'un crime contre une dernière accusée.

Outre le trafic de drogue, les accusés sont, selon l'arrêt de renvoi, également poursuivis pour blanchiment d'argent. Les investigations ont révélé que le principal accusé versait l'argent provenant de la vente de stupéfiants à une société en utilisant le nom d'un opérateur de téléphonie mobile privé dans la région de Maghnia, dans la wilaya de Tlemcen.

Les services de sécurité ont découvert un accusé de réception au nom de cette société d'un montant de 2 690 000,00 DA versé par un opérateur de téléphonie mobile, selon la même

source. Le principal accusé a indiqué avoir reçu ce document auprès de cet opérateur après s'être acquitté du montant mentionné «contre 50 kg de résine de cannabis».

Les faits remontent au 4 décembre 2008, lorsque les services de sécurité ont pris en filature un suspect à bord d'une voiture luxueuse qui a refusé de s'arrêter. Il a pris la fuite, abandonnant le véhicule au bord de la route. Les policiers y ont découvert près de 204,5 kilogrammes de résine de cannabis (chira).

Par la suite, l'accusé a dénoncé les autres membres du groupe. Le verdict final du procès est attendu hier après-midi.

R. N.

ACTU...

Météo

La pluie et le froid de retour

Une perturbation pluvieuse affecte depuis hier, les régions de l'Ouest et s'étendra, aujourd'hui, aux régions du centre et de l'est du pays, a-t-on appris hier auprès de l'Office national de météorologie (ONM).

«Suite au creusement d'une dépression sur la région du bassin méditerranéen, on assiste depuis hier au développement d'une perturbation pluvieuse qui affectera, dans un premier temps, les régions de l'Ouest et s'étendra, durant les journées d'aujourd'hui et demain, aux régions du centre et de l'est du pays», a indiqué, à l'APS, Brahim Ambar, chargé de communication à l'ONM.

«Des averses de pluie assez intenses, voire orageuses, seront observées, notamment dans les wilayas du littoral (centre et est), accompagnées d'une baisse sensible des températures», a précisé la même source.

Les températures oscilleront entre 6 et 10° sur les Hauts-Plateaux, 12 et 16° sur le littoral.

Une nette amélioration est prévue à l'Ouest à partir de demain et touchera progressivement, à partir de jeudi, les régions du Centre et de l'Est.

R. N.

29 personnes blessés

Collision entre un train et un autobus à Tébessa

Vingt-neuf personnes ont été «légèrement blessées» dans la collision qui s'est produite dimanche dernier entre un train de marchandises et un autobus à Morsot (Tébessa), indiquent les services de la Protection civile, hier dans un bilan définitif.

L'accident s'est produit sur un passage à niveau à l'entrée de la localité de Morsot, sur un chemin communal non classé desservant la wilaya de Oum El Bouaghi, selon la même source qui a précisé que le train transportait plus de 1 900 tonnes de phosphate au moyen de 33 wagons sur l'axe Djebel Onk-Annaba.

Les personnes blessées ont toutes quitté, dans la nuit, l'hôpital de Morsot où elles ont été évacuées pour des soins, selon les services de la Protection civile qui ont précisé que le choc a fait voler en éclats toutes les vitres de l'autobus qui assurait la ligne El Kouif-Alger, en plus de l'emboutissage du flanc gauche et des portes de la galerie à bagages.

R. N.